

LA CAISSE DESJARDINS ONTARIO

FRUIT DE PLUS DE

100 ANS

D'HISTOIRE



PIERRE-OLIVIER MAHEUX



LA CAISSE DESJARDINS ONTARIO
**FRUIT DE PLUS DE 100 ANS
D'HISTOIRE**

COORDINATION

Marie-Élise Trottier, Caisse Desjardins Ontario

CHARGÉE D'ÉDITION

Lysanne Rouleau, Mouvement Desjardins

RÉVISION LINGUISTIQUE

Versacom et Services linguistiques, Mouvement Desjardins

GRAPHISME

Viva Design

PHOTOS

Toutes les photos, sauf indication contraire, proviennent des collections de la Caisse Desjardins Ontario et du Mouvement Desjardins. Elles ont été numérisées par Jean-Philippe Bélanger.

ISBN : 978-2-9818788-5-4

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec (2020)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada (2020)

Les Éditions Dorimène

Fédération des caisses Desjardins

100, rue des Commandeurs

Lévis (Québec) G6V 7N5

Canada

Téléphone : 418 835-2090, poste 5562507 ou 1 866 835-8444, poste 5562507

Courriel : shad@desjardins.com

desjardins.com

© Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	5
INTRODUCTION Un nouveau départ	7
CHAPITRE 1 Poser les bases du mouvement	8
Alphonse Desjardins : entre Lévis et Ottawa	10
Les caisses populaires en Ontario : la première vague	12
La difficile quête d'une loi	17
L'arme de l'association : l'Ordre de Jacques-Cartier et l'Union des cultivateurs	18
L'action sociale catholique : rempart au communisme, remède au capitalisme	20
La table est mise	21
CHAPITRE 2 Sur une lancée	22
La deuxième vague de fondations : le réseau associatif en action	23
Se regrouper dans l'autonomie	26
Les caisses populaires locales : la modestie des débuts	28
Croissance et diversification des services	30
Éduquer les sociétaires	32
CHAPITRE 3 S'adapter aux changements	34
Une société en transformation : de Canadiens français d'Ontario à Franco-Ontariens	35
Les services financiers en transformation	37
« Ensemble pour servir mieux »	38
L'ère de l'informatique	40
Affronter des vents contraires	43
« Beaucoup plus que des services financiers »	44
CHAPITRE 4 Plus forts ensemble	46
La communauté franco-ontarienne, de la Loi 8 aux coupes budgétaires de 2018	47
Nouvelle appartenance et nouvelle loi	49
La caisse populaire... réinventée	51
Des centres spécialisés pour les membres	52
L'Ontario : « pivot du développement pancanadien »	54
Vers la Caisse Desjardins Ontario	56
Contribuer au développement de la communauté	59
CONCLUSION Le fruit de l'association	63
Chronologie	64
Liste des caisses populaires fondées en Ontario	68
Remerciements	73
Notes	74

PRÉFACE

PLUS DE 100 ANS D'INNOVATION ET DE COOPÉRATION EN ONTARIO

L'histoire dont la Caisse Desjardins en Ontario est l'héritière, c'est l'aventure initiée par un petit groupe de bâtisseurs qui ont osé rêver, mais aussi aller à contre-courant. Une aventure d'innovation sociale et financière qui a débuté voilà maintenant 110 ans avec l'aide personnelle d'Alphonse Desjardins.

Ces quelques visionnaires avaient fait le pari qu'en s'unissant ils seraient plus forts. Ils avaient compris que, collectivement, ils pouvaient activement prendre part au développement de leur collectivité. Et leur pari s'est avéré juste! L'établissement des premières caisses en Ontario a eu des effets nettement positifs sur la vie de bien des personnes et des communautés, en particulier pour les francophones établis en Ontario.

À mes yeux, le regard historique porté sur la présence de Desjardins en Ontario met en lumière le caractère essentiel et déterminant du modèle coopératif pour le développement du pays. Au départ, l'aventure semblait titanesque, avec tous les changements législatifs nécessaires et la grande dépression qui a frappé l'Amérique du Nord. En revanche, rien n'a pu arrêter l'essor du mouvement des caisses populaires en Ontario qui a pris son envol 40 ans après la création de la première caisse ontarienne.

Pierre-Olivier Maheux offre un récit bien documenté qu'il a découpé en quatre grandes époques. Il nous fait découvrir les changements sociaux et technologiques qui ont influencé le développement des caisses populaires en Ontario ainsi que la solidarité qui s'est établie au fil de



cette histoire avec les caisses du Québec. Il traite également de la force de la collaboration et de l'engagement, tout en mettant à l'avant-scène les aspects fondamentaux du modèle coopératif qui sont toujours demeurés présents chez Desjardins.

Aujourd'hui, tout comme au début du 20^e siècle, Desjardins n'est pas là pour satisfaire ou enrichir des actionnaires, mais bien pour servir des personnes afin de répondre à leurs besoins et de les accompagner dans leur autonomie financière.

En terminant, le Canada et l'ensemble de la planète ont grandement évolué depuis la création de la première caisse en Ontario. Desjardins aussi a profondément changé, il change encore et il continuera de le faire. C'est la condition *sine qua non* pour que notre mouvement reste pertinent, compétitif et qu'il continue de toujours mieux servir l'intérêt des membres et des clients.

Chose certaine, les valeurs coopératives font écho aux ambitions qui animent les personnes et leurs communautés. Elles sont un ancrage solide pour les sociétés qui ont soif d'équité et de solidarité. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que ces valeurs nous permettent de dessiner un futur prometteur pour les prochaines générations.

GUY CORMIER

Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

INTRODUCTION

UN NOUVEAU DÉPART

Un fondateur déterminé, des couples dévoués banquiers dans leur propre maison, un concierge devenu figure de proue du mouvement coopératif, une société discrète, de dignes archevêques et des curés zélés dans de petites paroisses, voilà quelques-uns des acteurs à l'origine des caisses populaires en Ontario. Modestes coopératives d'épargne et de crédit à leurs débuts, ces dernières ont progressé avec le passage des générations – des sociétaires plus nombreux, des actifs plus considérables, des services se diversifiant peu à peu, une professionnalisation croissante et des outils technologiques toujours plus sophistiqués – jusqu'à devenir partie intégrante du premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, le Mouvement des caisses Desjardins. C'est ce parcours, fait d'une constante adaptation aux besoins des membres et reflet de celui de la communauté franco-ontarienne, qui sera retracé dans les quatre chapitres de cet ouvrage.

Le premier chapitre présente la période allant de la fondation par Alphonse Desjardins de la première caisse populaire en Ontario en 1910, la Caisse populaire Sainte-Famille d'Ottawa, jusqu'à la fin des années 1930. Plus d'une vingtaine de caisses populaires sont créées en Ontario avant le décès du fondateur en 1920. La plupart d'entre elles ferment toutefois leurs portes dans les années suivantes. Par la suite se dessine peu à peu un environnement favorisant l'essor des caisses populaires : une loi les encadrant, des associations qui en font la promotion et un contexte économique difficile accentuant la pertinence du modèle coopératif. Le deuxième chapitre montre la multiplication des caisses populaires, entre 1940 et 1970, partout où se trouve une concentration de francophones dans la province, c'est-à-dire dans les régions d'Ottawa et de l'Est, autour de Sudbury et dans le Nord ainsi que dans le Sud-Ouest. Très tôt, elles comptent sur la force du groupe en formant des organismes fédératifs. Si la plupart des caisses populaires naissent avec des moyens très limités, le contexte économique favorable leur permet de croître, de diversifier leurs services et de commencer à se professionnaliser.

Au tournant des années 1970, des changements surviennent dans la société franco-ontarienne et dans le monde des services financiers. Les caisses populaires doivent s'adapter à un environnement plus concurrentiel et à des soubresauts économiques. De nouvelles technologies s'imposent et amènent les caisses populaires de l'Ontario à recourir de plus en plus aux services du Mouvement Desjardins du Québec. Les caisses commencent également à participer plus largement au développement de leur communauté. Ces transformations, décrites au chapitre trois, se poursuivent dans la période suivante qui s'étend de 1989 à 2020 et qui est traitée au chapitre quatre. Ces 30 années sont marquées par la présence toujours plus grande des outils technologiques. Entièrement autonomes et distinctes du Mouvement Desjardins depuis leurs débuts, les caisses populaires y adhèrent en deux temps, d'abord en 1989, puis en 2004, notamment pour suivre le rythme rapide des changements. Les caisses populaires ontariennes, profitant de la volonté du Mouvement Desjardins de croître dans leur province, peuvent envisager des projets de développement. Il s'agit de l'un des facteurs ayant récemment conduit à une grande transformation.

D'Ottawa à Sudbury, en passant par Cornwall et Windsor, les 26 et 27 novembre 2018, les membres des caisses populaires se réunissent pour des assemblées générales extraordinaires. L'ordre du jour n'est pas anodin. Ils doivent se prononcer sur une proposition historique : le regroupement des 11 caisses populaires et de leur Fédération pour former une seule institution. À peine 1 an plus tard, le 1^{er} janvier 2020, la Caisse Desjardins Ontario voit le jour, marquant ainsi une étape majeure dans l'histoire des caisses populaires ontariennes, et ce, 110 ans après la fondation de la première d'entre elles à Ottawa. Ce nouveau départ est un moment tout indiqué pour constater le chemin parcouru.



POSER LES BASES DU MOUVEMENT

1910-1940

En mai 1901, cinq mois à peine après la fondation de la première caisse populaire à Lévis, au Québec, Alphonse Desjardins reçoit une lettre de l'archevêque d'Ottawa. « Je désirerais m'instruire du fonctionnement de la "caisse populaire" que vous avez fondée¹ », lui écrit M^{gr} Joseph-Thomas Duhamel. L'intérêt que suscite en Ontario cette institution locale née sans tambour ni trompette s'explique notamment par les nombreux liens de son fondateur avec la capitale nationale. Cet ancrage ottavien amène Alphonse Desjardins à fonder les premières caisses populaires ontariennes au début des années 1910. Il peut compter sur la collaboration de nombreux acteurs franco-ontariens qui, au cours des trois décennies suivantes, posent les bases du mouvement.

Alphonse Desjardins fonde une première caisse populaire à Lévis, au Québec, le 6 décembre 1900. Les activités de la coopérative d'épargne et de crédit se déroulent principalement dans la résidence familiale des Desjardins pendant les six premières années.





ALPHONSE DESJARDINS : ENTRE LÉVIS ET OTTAWA

Alphonse Desjardins (debout à l'extrémité droite) et sa famille entretiennent de nombreux liens avec la ville d'Ottawa où cette photo est prise le 24 octobre 1896 après les funérailles de leur mère, Clarisse Miville Deschênes.

Né à Lévis en 1854 au sein d'une famille nombreuse qui connaît la pauvreté, Alphonse Desjardins étudie au Collège de Lévis où il complète le cours commercial bilingue. Après un bref passage dans l'armée, il exerce le métier de journaliste durant les années 1870. Il effectue un premier séjour à Ottawa à titre de correspondant pour *L'Écho de Lévis* en 1873-1874. Après son mariage avec Dorimène Desjardins à la fin de la décennie, il devient éditeur des débats de l'Assemblée législative de la province de Québec, une initiative privée subventionnée par l'État. Il assure la publication de ce qui est surnommé les *Débats Desjardins* pendant une dizaine d'années. Il produit également un montage indexé couvrant trois ans des débats de la Législature de l'Ontario à partir de comptes rendus publiés dans des journaux torontois, espérant peut-être étendre ses activités dans la province voisine². Puis, en 1892, Alphonse Desjardins est nommé sténographe français à la Chambre des communes, un poste dans la fonction publique qu'il occupe jusqu'à sa retraite, 25 ans plus tard.

Résidant à Ottawa environ la moitié de l'année, Alphonse Desjardins devient une figure bien connue de la communauté francophone de la ville. Il loge à divers endroits dans le secteur Côte-de-Sable sur les avenues Daly et Laurier ou la rue Saint-Patrick en basse-ville³. Son

épouse, Dorimène, l'accompagne parfois durant ses séjours. Sa fille Adrienne le suit entre 1907 et 1916 pour lui apporter son aide en effectuant des tâches de secrétariat. La capitale nationale est également le lieu de résidence de ses frères Napoléon, sous-ministre adjoint au ministère des Travaux publics, et François-Xavier, représentant de l'Union Saint-Joseph, une mutuelle fondée en 1863 qui est considérée comme le point de départ du mouvement coopératif en Ontario⁴. Sa sœur Marie-Clarisse habite également la ville en compagnie de leur mère, Clarisse, qui y décède en 1896.

Le 6 avril 1897, Alphonse Desjardins est à son bureau au parterre de la Chambre des communes lorsqu'il entend l'intervention du député de Montréal-Sainte-Anne, Michael Quinn. Il cite le cas d'un citoyen condamné à payer 5 000 \$ pour un prêt initial de 150 \$ afin de soutenir son projet de loi visant à éliminer les pratiques usuraires qui sont, affirme-t-il, répandues dans tout le pays. Le portrait de la situation brossé par ce député de l'opposition semble faire consensus, mais la solution qu'il propose est soumise aux aléas de la politique partisane. Son projet de loi meurt au feuillet, tandis que celui déposé par le ministre de la Justice et ancien premier ministre de l'Ontario, Oliver Mowat, sur le même sujet est adopté dans les semaines suivantes⁵.

Dans un cas comme dans l'autre, une loi pour limiter l'intérêt est une mesure insuffisante, écrit Alphonse Desjardins quelques années plus tard. Après avoir entendu ces « tristes révélations⁶ », il entreprend de chercher une solution au problème de l'accès au crédit. À la Bibliothèque du Parlement du Canada, il met la main sur le livre *People's Banks* du Britannique Henry W. Wolff, le premier président de l'Alliance coopérative internationale récemment fondée. Au printemps 1898, il écrit à l'auteur et se lance dans une « véritable enquête sur la coopération à l'échelle internationale » qui le met en contact « avec une dizaine de représentants du mouvement coopératif en Europe⁷ ». Pour traduire la documentation qu'il reçoit, il obtient l'aide des professeurs du Collège de Lévis, dont l'abbé Joseph Hallé qui connaît l'italien et l'allemand.

Après trois ans de recherche, Alphonse Desjardins fonde la Caisse populaire de Lévis le 6 décembre 1900 avec l'aide de sa femme et la participation de plus d'une centaine de concitoyens. L'objectif premier de cette coopérative est d'enseigner l'épargne. Elle encourage les membres à déposer le moindre sou, une « sage prévoyance » pour affronter les périodes plus difficiles. Le réservoir de capitaux ainsi constitué permet de donner accès à des prêts à des gens qui ne pourraient en obtenir autrement. Le crédit alloué par la caisse est qualifié de « productif », car il vise à améliorer la situation de l'emprunteur et à favoriser le développement économique local. Il permet à l'emprunteur de « se procurer des biens

d'utilité professionnelle [...], payer comptant des biens de consommation essentiels [...], rénover une maison ou un bâtiment ou encore [...] acquérir une propriété⁸ ». En un mot, la caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit.

Encouragé par Henry W. Wolff, Alphonse Desjardins a fondé la Caisse populaire de Lévis sans avoir obtenu au préalable une loi encadrant ce genre d'institutions qui sont inédites au Canada. Il effectue une première démarche auprès du gouvernement fédéral dès 1899, en consultant le ministre de la Justice, David Mills. Prudent, Alphonse Desjardins fonde un nombre très limité de caisses populaires, toujours à proximité des endroits où il vit. La deuxième voit le jour à Lauzon, village voisin de Lévis, en 1902, la troisième à Hull l'année suivante et la quatrième à Saint-Malo, près de Québec, en 1905. Fait à noter, la troisième voisine le parlement fédéral et la quatrième se trouve directement dans la circonscription du premier ministre canadien, Wilfrid Laurier, qu'il veut convaincre du bien-fondé de ces institutions. Malgré bien des efforts, il n'obtient pas la législation souhaitée. Il passe bien près de réussir en 1908 : le projet de loi est adopté par la Chambre des communes, mais rejeté par une seule voix au Sénat. Entre-temps, la *Loi des syndicats coopératifs* adoptée à Québec deux ans plus tôt lui a permis de créer déjà plus d'une quinzaine de nouvelles caisses populaires dans sa province.



Alphonse et Dorimène Desjardins, en compagnie de leur fille Albertine, sur la Colline du Parlement à Ottawa vers 1915.

LES CAISSES POPULAIRES EN ONTARIO : LA PREMIÈRE VAGUE

La situation est différente en Ontario où, selon l'interprétation d'Alphonse Desjardins, la loi interdit la création de caisses⁹. Pourtant, il participe à la création à Ottawa d'une première coopérative d'épargne et de crédit dans la province. Le projet émane du journal *The Civilian*, destiné aux employés de l'État, et vise à « mettre fin à l'usure qui fait rage dans les couloirs des différents ministères à Ottawa¹⁰ ». On se réjouit de pouvoir compter sur l'aide d'Alphonse Desjardins, qualifié « the most eminent authority in Canada upon this subject » et même « master of the co-operative movement throughout the world ». Fondée le 3 septembre 1908, la *Civil Service Savings and Loan Society* (aujourd'hui *Alterna Savings and Credit Union Limited*) regroupe à l'origine une catégorie d'employés, les fonctionnaires fédéraux d'Ottawa, plutôt que de servir un territoire, comme les caisses populaires.

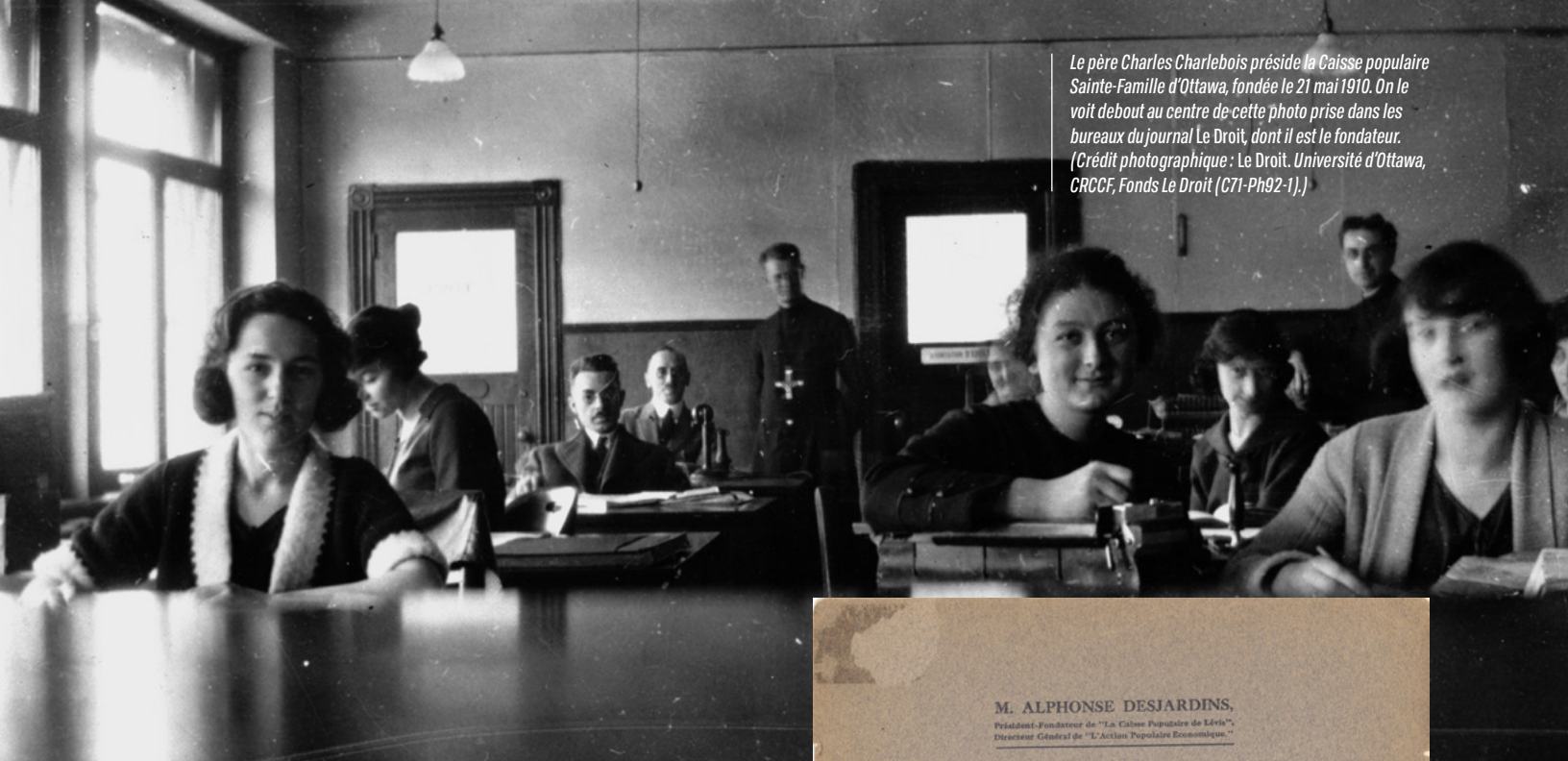
La première véritable caisse populaire est fondée un peu moins de deux ans plus tard, le 21 mai 1910, à Sainte-Famille, à Ottawa. Elle est présidée par le curé de la paroisse, le père Charles Charlebois. Personnage important dans le milieu francophone au début du 20^e siècle, il siège au comité exécutif de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO) pendant 25 ans, en plus de fonder le journal *Le Droit* et de le diriger pendant 17 ans¹¹. Le 29 janvier 1911, 160 personnes se rassemblent pour fonder la seconde, la Caisse populaire de Saint-François d'Assise, qui affiche un impressionnant actif de 6500 \$ après 12 mois d'activités¹².

Fort de ces deux exemples proches et tangibles, Alphonse Desjardins prend la parole en février 1912 au congrès de l'ACFÉO à Ottawa où il est reçu avec « présentation de fleurs et d'hommages¹³ ». Quelques jours seulement avant sa conférence, il décline l'invitation du père Charlebois à se présenter à la présidence¹⁴. Il explique que cette nomination l'empêcherait de consacrer tout le temps nécessaire aux caisses populaires. Cette prédiction s'avère d'autant plus exacte que l'association sera au cœur de la crise du Règlement 17 qui éclate à peine quelques mois plus tard.

Cet arrêt du gouvernement ontarien qui vise à limiter l'enseignement francophone constitue une réaction au nombre croissant de Canadiens français dans la province. En 1911, on en dénombre 200 000 sur une



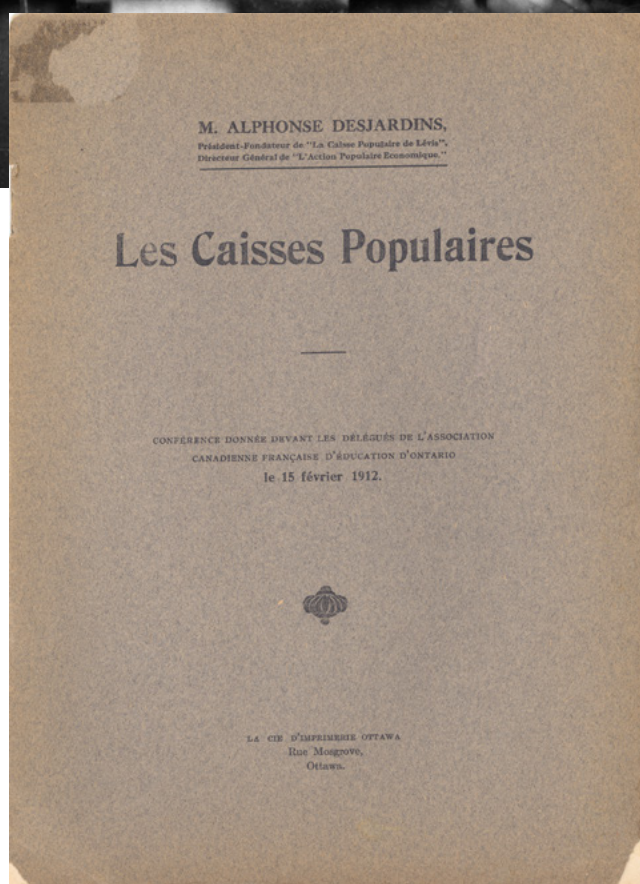
Ces portraits d'Alphonse et Dorimène Desjardins ont été pris en 1913 par le photographe Alfred George Pittaway dans son studio du 281, Bank Street, à Ottawa.



Le père Charles Charlebois préside la Caisse populaire Sainte-Famille d'Ottawa, fondée le 21 mai 1910. On le voit debout au centre de cette photo prise dans les bureaux du journal *Le Droit*, dont il est le fondateur. (Crédit photographique : *Le Droit*. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds *Le Droit* (C71-Ph92-1).)

population totale de près de 2,5 millions, soit 8 %. Dans l'Est, les comtés de Prescott et de Russell sont devenus majoritairement francophones, tandis que le Nord voit arriver de forts contingents attirés par la construction de chemins de fer et la croissance de l'industrie forestière¹⁵. Ces communautés se construisent peu à peu en se dotant des principales institutions catholiques et francophones, c'est-à-dire la paroisse et son école primaire. Une vie associative se met en place, relayée par des journaux et des hebdomadaires. En milieu agricole surtout, la vie se déroule en français et les contacts avec la langue anglaise peuvent être très limités¹⁶. C'est dans ce contexte d'un certain dynamisme que s'inscrit l'allocation d'Alphonse Desjardins au congrès de l'ACFÉO, dont le texte est publié sous forme de brochure au cours des mois suivants.

La caisse populaire est un sujet pertinent pour «votre admirable Association», affirme-t-il d'entrée de jeu. Institution paroissiale, elle complète l'organisation de la communauté en répondant aux besoins économiques de ses habitants. Le respect et la protection de «vos droits légitimes» sont directement liés à votre pouvoir économique, soutient Alphonse Desjardins. En se regroupant, les membres de la caisse populaire peuvent centupler «nos forces» et accroître «notre légitime influence¹⁷». Il invite les personnes présentes à fonder des caisses, malgré l'absence d'une loi : «Fondez donc des Caisses et la Législature de l'Ontario ne tardera pas à leur donner le baptême légal. On ne baptise pas un enfant avant sa naissance, mais après. Il en sera de même de vos Caisses. Allez donc de l'avant sans crainte. Depuis quand faut-il une loi pour se faire du bien les uns aux autres?»



Quelques jours seulement avant sa conférence au congrès de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario à Ottawa en février 1912, Alphonse Desjardins décline l'invitation du père Charlebois à se présenter à la présidence de l'organisation.

Il passe de la parole aux actes au cours de l'année suivante en fondant trois autres caisses populaires à Ottawa et deux autres dans les environs, à Limoges et à Rockland. En avril 1913, cinq des six paroisses canadiennes-françaises de la ville ont leur caisse populaire¹⁸. Le député Frederick Debartzch Monk qui l'appuie depuis longtemps dans ses démarches législatives lui écrit alors : «Je suis très heureux de savoir que vous opérez dans le voisinage même de la capitale et dans Ottawa même avec des résultats si encourageants. Comme tactique, l'organisation de

coopératives tout près de ceux qui ont à légiférer sur le sujet ne peut que produire de bons effets¹⁹». Alphonse Desjardins poursuit ses efforts pour obtenir une loi du Parlement canadien, mais en vain. Il s'agit d'ailleurs de l'un des principaux sujets dont il discute dans ses nombreuses lettres à George Keen, pionnier de la coopération en Ontario, fondateur et secrétaire général de la *Cooperative Union of Canada*.

À l'automne 1913, Alphonse Desjardins effectue une tournée dans le nord de la province : 11 caisses sont créées en 29 jours, principalement dans les environs de Sudbury. Il se rend toutefois jusqu'à Sault-Sainte-Marie où il fonde la Caisse populaire de Saint-Ignace de Steelton. Ces caisses rassemblent en moyenne 120 membres fondateurs, un nombre assez imposant. On en dénombre près de 225 à la Caisse populaire de Sainte-Anne des Pins à Sudbury où sa conférence dans la salle de l'Opéra est « un immense et beau succès²⁰ ». Parmi les premiers dirigeants de ces caisses, on en trouve quelques-uns qui ont assisté à sa conférence au congrès de février 1912, dont Gédéon Bonin et l'abbé Oscar Racette de Blezard Valley ou Jean-Étienne Fournier de Sudbury²¹. Comme au Québec à l'époque, ces caisses reposent beaucoup sur la participation du clergé. Sept d'entre elles sont présidées par le curé et deux d'entre eux occupent aussi la gérance. Alphonse Desjardins profite de son passage pour créer des caisses scolaires dans les écoles francophones catholiques et prononcer des conférences, s'adressant ainsi à plus de 4 000 élèves²².

Quelques semaines plus tard, en janvier 1914, le passage d'Alphonse Desjardins est encore frais dans les mémoires, lorsque se tient le congrès régional de l'ACFÉO à Chelmsford. Les participants adoptent une résolution proposant la candidature de Desjardins au Sénat canadien pour représenter les Canadiens français de l'Ontario. Dans le contexte des tensions engendrées par le Règlement 17, cette candidature apparaît susceptible de faire consensus²³. *Le Droit*, *Le Moniteur d'Hawkesbury* et des journaux du Québec reprennent cette suggestion qui ne se concrétise toutefois pas.

Dès la fin de sa tournée dans le Nord, Alphonse Desjardins se donne des objectifs ambitieux pour l'année suivante. Il prévoit se rendre dans les comtés d'Essex, de Kent, de Prescott, de Russell et de Glengarry, en plus de parcourir le Nouvel-Ontario²⁴. Cependant, des problèmes de santé le forcent à ralentir ses activités et l'empêchent de réaliser ce périple. Il n'oublie toutefois pas ses compatriotes. En janvier 1915, il figure parmi les invités d'honneur lors d'une manifestation d'appui aux Franco-Ontariens dans la lutte contre le Règlement 17 organisée au Collège de Lévis²⁵.

Bien qu'Alphonse Desjardins ne participe pas à d'autres fondations de caisses en Ontario, cinq autres voient le jour dans la province avant son décès²⁶. Très peu d'informations sont disponibles à leur sujet, mais la majorité d'entre elles portent la marque de l'abbé Philibert Grondin. Professeur au Collège de Lévis, ce dernier est le plus actif collaborateur d'Alphonse Desjardins et l'auteur du *Catéchisme des caisses populaires*. Deux caisses populaires sont mises sur pied à Ottawa à la fin de 1916 et à l'été suivant : Sacré-Cœur d'Ottawa et Notre-Dame de Lourdes d'Ottawa. En novembre 1917, l'abbé Grondin fonde la Caisse populaire du Sacré-Cœur de Toronto. L'un des frères d'Alphonse Desjardins, Louis-Georges, de passage dans la ville témoigne de son existence dans l'un de ses livres²⁷.

Puis, l'abbé Grondin retrouve son ancien collègue du Collège de Lévis, l'abbé Joseph Hallé, qui avait lui aussi contribué à la rédaction du *Catéchisme*²⁸. Il vient d'être nommé préfet apostolique d'Ontario-Nord en avril 1919, un titre temporaire avant d'être élevé au rang d'évêque de Hearst l'année suivante²⁹. En novembre, tous deux participent à la fondation de la Caisse populaire de Hearst. La même année, une caisse est fondée dans la paroisse de la Nativité de Moonbeam et l'abbé Hallé en est nommé patron, un titre honorifique qui témoigne de son appui au projet.

Les informations manquent pour suivre l'évolution des caisses populaires ontariennes fondées à l'époque d'Alphonse Desjardins. La Caisse populaire Sainte-Anne d'Ottawa, la plus ancienne à avoir traversé le temps, sera par la suite considérée comme le point de départ du mouvement des caisses populaires en Ontario. Son actif atteint 3 500 \$ et les prêts dépassent 1 500 \$, à peine cinq mois après sa fondation³⁰. On sait que la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa affiche un actif de 31 000 \$ en 1918 et qu'elle a déjà mis sur pied des caisses scolaires, tout comme celle de Notre-Dame d'Ottawa³¹.

La plupart d'entre elles connaissent une existence éphémère. De la même façon, près d'une cinquantaine de caisses ferment leurs portes au Québec avant le décès d'Alphonse Desjardins en 1920. Impossible d'identifier précisément la cause de ces fermetures. Parfois, la caisse repose entièrement sur les épaules d'un individu, dont le départ signe la fin de l'aventure. À certains endroits, les activités sont interrompues, car « la caisse ne fait pas assez d'affaires », une explication qui s'applique à plusieurs caisses « dans de petites paroisses sous-développées économiquement [...] où il n'y a à peu près pas d'épargne ni de besoins de crédit³² ». Par exemple, les sept caisses fondées par Desjardins en octobre 1911 dans des centres de colonisation du Témiscamingue au Québec ont toutes disparu sans laisser de traces, à une exception près. L'environnement et les résultats sont similaires dans le nord de l'Ontario.

Difficile de déterminer à quel moment les différentes caisses populaires ontariennes ont cessé leurs activités, mais il est probable que ce soit quelques mois, peut-être quelques années après leur fondation.

L'avenir est loin d'être assuré au décès du fondateur. D'autres prennent le relais pour continuer à poser les bases du mouvement. Les trois caisses populaires d'Ottawa maintiennent la présence de l'œuvre d'Alphonse Desjardins en Ontario et joueront un rôle important lorsque le mouvement

prendra véritablement son envol. Si la première vague de fondations a principalement été réalisée par Alphonse Desjardins, des institutions franco-ontariennes nées dans les années suivantes contribueront fortement à la deuxième vague au début des années 1940 : l'Ordre de Jacques-Cartier, l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens et le Centre social de l'Université d'Ottawa. De plus, la question légale sera réglée avec l'adoption d'une loi régissant les coopératives d'épargne et de crédit.



Professeur au Collège de Lévis, l'abbé Joseph Hallé apporte son aide à Alphonse Desjardins. Nommé préfet apostolique d'Ontario-Nord en avril 1919, puis évêque de Hearst, il participe à la fondation de deux caisses populaires dans son diocèse.

LISTE DES CAISSES POPULAIRES FONDÉES EN ONTARIO À L'ÉPOQUE D'ALPHONSE DESJARDINS

NOM DE LA CAISSE POPULAIRE	VILLE	DATE DE FONDATION
Sainte-Famille d'Ottawa	Ottawa	21 mai 1910
Saint-François d'Assise	Ottawa	29 janvier 1911
Sainte-Anne d'Ottawa ⁺	Ottawa	31 mars 1912
Rockland	Rockland	9 décembre 1912
Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa ⁺	Ottawa	9 février 1913
Saint-Viateur de South Indian	Limoges	6 avril 1913
Notre-Dame d'Ottawa ⁺	Ottawa	27 avril 1913
Saint-Joseph de Chelmsford	Chelmsford	12 octobre 1913
Saint-Romain de Blezard Valley	Sudbury	14 octobre 1913
Saint-Jacques de Hanmer	Hanmer	16 octobre 1913
Sainte-Anne des Pins	Sudbury	19 octobre 1913
Sainte-Famille de Blind River	Blind River	21 octobre 1913
Saint-Ignace de Steelton	Sault-Sainte-Marie	26 octobre 1913
Saint-David de Noëlville	Rivière des Français	30 octobre 1913
Saint-Jean-Baptiste de Verner	Verner	2 novembre 1913
Saint-Thomas de Warren	Warren	4 novembre 1913
Saint-Charles	Saint-Charles	6 novembre 1913
Sacré-Cœur de Jésus de Sturgeon Falls	Sturgeon Falls	9 novembre 1913
Sacré-Cœur d'Ottawa [*]	Ottawa	7 décembre 1916
Notre-Dame de Lourdes d'Ottawa (Eastview) [*]	Ottawa	15 juillet 1917
Sacré-Cœur de Toronto [*]	Toronto	18 novembre 1917
Hearst [*]	Hearst	15 novembre 1919
Nativité de Moonbeam [*]	Moonbeam	1919

⁺ Ces caisses populaires ont perduré, contrairement aux autres.

^{*} Ces caisses populaires ont été fondées par des collaborateurs d'Alphonse Desjardins, sans sa participation.

LA DIFFICILE QUÊTE D'UNE LOI

Dans les premières années, l'absence d'une loi avait freiné l'action d'Alphonse Desjardins en Ontario. Devant le vide juridique, il doit s'en remettre, explique-t-il à un correspondant américain, au « régime volontaire³³ ». Les caisses populaires ne sont pas des entités légales. Par conséquent, les responsabilités financières reposent sur les épaules du gérant qui doit réaliser les transactions à son nom³⁴. Ce mode opératoire implique une prise de risque considérable pour les individus et ne favorise en rien l'essor des caisses.

À l'automne 1919, les Fermiers unis prennent le pouvoir à Queen's Park, rompant ainsi brièvement l'alternance traditionnelle entre les libéraux et les conservateurs. L'élection de ce parti est présentée comme une réaction du monde rural aux transformations provoquées dans la province par l'industrialisation et l'urbanisation³⁵. En 1911, la population des villes a atteint 1,3 million, surpassant pour la première fois celle des campagnes. Très préoccupé du sort des cultivateurs, le gouvernement forme rapidement un comité sur le crédit rural. Le rapport, déposé en novembre 1920, fait l'éloge du modèle imaginé par Alphonse Desjardins. Après un tour d'horizon du crédit rural en Europe et aux États-Unis, ses auteurs affirment : « Dans toute l'histoire des mouvements de mutuelles d'épargne et de coopératives de crédit, aucun pays n'a atteint le degré de perfection de notre province sœur, le Québec », grâce au travail d'Alphonse Desjardins qui est « désigné à juste titre comme le fondateur de la coopération bancaire sur le continent américain³⁶ ».

L'intérêt manifesté par ce comité pour la formule des caisses populaires n'est sans doute pas étranger à l'adoption d'une loi à leur sujet par le gouvernement des Fermiers unis : *The Co-operative Credit Societies Act* en 1922. Largement inspirée des statuts et règlements des caisses populaires Desjardins, la loi leur confère une existence juridique en Ontario qui devient ainsi la première province canadienne, après le Québec, à légiférer sur le sujet³⁷. Les célébrations sont cependant de courte durée pour les successeurs d'Alphonse Desjardins. Le temps a manqué pour obtenir la sanction du lieutenant-gouverneur nécessaire à l'entrée en vigueur de la loi. Puis, avec l'élection des conservateurs quelques mois plus tard, elle est ni plus ni moins remise aux calendes grecques, ce qui la rend aussi inutile que si elle n'avait jamais été adoptée.

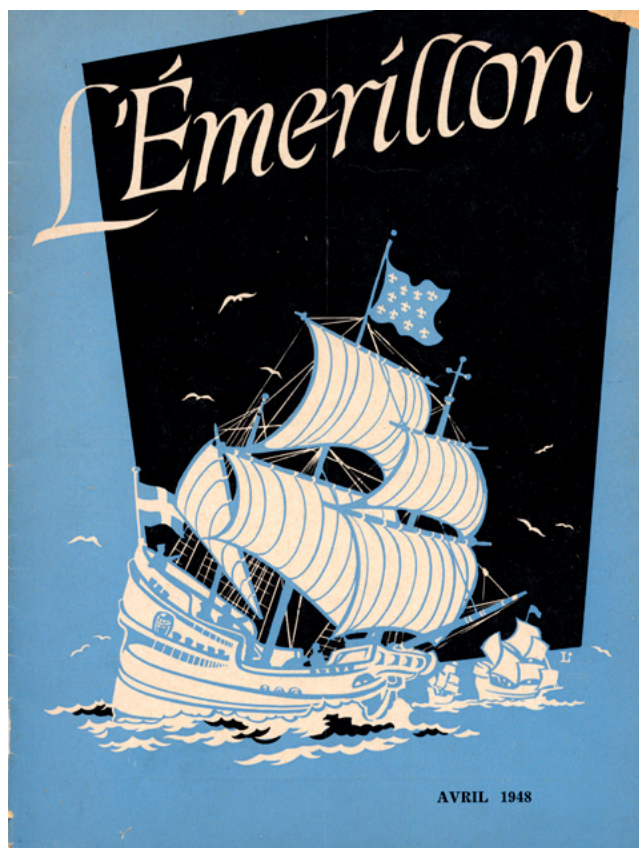
Lors de ce scrutin tenu à l'été 1923, Aurélien Bélanger est élu député du comté de Russell sous la bannière libérale. Ce « combattant de la première heure dans la lutte en faveur du français en Ontario³⁸ », issu du milieu de l'éducation, est un collaborateur assidu du père Charlebois à l'ACFÉO. Au cours de son mandat à l'Assemblée législative, Aurélien Bélanger s'illustre par deux longs discours contre le Règlement 17 qui contribuent à la création de la Commission Scott-Merchant-Côté et à la résolution de la crise. Il entreprend également des démarches auprès du premier ministre Ferguson à propos de la *Loi sur les coopératives d'épargne et de crédit*. Elle reçoit finalement la sanction du lieutenant-gouverneur en 1928, six ans après son adoption. La question légale est enfin réglée, mais cela n'entraîne pas, dans l'immédiat, la multiplication des caisses populaires. Les fondations sur lesquelles s'édifiera le mouvement dans quelques années sont fortifiées par cette loi, mais aussi par l'apparition de nouvelles associations.



L'ARME DE L'ASSOCIATION : L'ORDRE DE JACQUES-CARTIER ET L'UNION DES CULTIVATEURS

Pour Alphonse Desjardins, la coopération est une façon de recourir à une arme couramment utilisée dans le système capitaliste : l'association. À l'association de capitaux qu'est l'entreprise à capital-actions répond l'association de personnes qu'est l'entreprise coopérative. De la même façon, les Canadiens français répondent à la franc-maçonnerie et aux loges orangistes en fondant leur propre société secrète : les Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier (COJC). L'idée s'inscrit directement dans le contexte des luttes linguistiques et scolaires des francophones en Ontario au cours des années précédentes. L'Ordre se définit lui-même comme une « association à caractère national qui vise à former et grouper une élite militante, en vue d'atteindre dans la discrétion le bien commun spirituel et temporel des catholiques de langue française³⁹ ». Bref, il s'agit de promouvoir les intérêts des Canadiens français.

Le projet émane d'abord de fonctionnaires fédéraux, mais dès la première rencontre tenue à l'automne 1926 dans l'église Saint-Charles à Ottawa, il rassemble des hommes d'autres horizons, dont des religieux. L'Ordre a de nombreux liens avec le clergé et compte quelques « chapelains d'honneur », dont le père Charles Charlebois et l'évêque de Hearst, Joseph Hallé. Des lettres patentes sont émises en 1927, ce qui suffit à montrer son caractère plus discret que secret. Aussi surnommé « La Patente », l'Ordre est dirigé à l'échelle nationale par la Chancellerie. Au niveau local, ce sont des Commanderies qui sont mises sur pied, d'abord en Ontario, puis ailleurs au pays. La tactique des COJC consiste à « infiltrer les associations existantes », afin « d'y recruter des membres ou d'y faire entrer des membres pour promouvoir ses directives⁴⁰ ».



Le périodique des Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier, appelé L'Émerillon, permet de diffuser les directives de l'organisation, dont celle de favoriser la multiplication des caisses populaires. (Auteur : Ordre de Jacques Cartier. Université d'Ottawa, CRCCF, Collection de périodiques du CRCCF (PER80V17N4).)



Les participants du congrès d'avril 1929 au Monument national à Ottawa qui mène à la fondation de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens. Cette organisation contribuera significativement à la multiplication des caisses populaires à partir des années 1940. (Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Union des cultivateurs franco-ontariens (C30-Ph124-67).)

À compter de 1930, des congrès sont organisés aux trois ans afin de présenter un bilan des réalisations et définir les orientations à venir. L'Ordre vise notamment à favoriser l'entraide économique entre les Canadiens français, ce qui l'amène à s'intéresser aux entreprises coopératives. À l'édition de 1936, les participants émettent entre autres le vœu d'étudier plus attentivement le sujet des caisses populaires jusqu'à leur prochain rendez-vous. Trois ans plus tard, ces coopératives d'épargne et de crédit sont au cœur des discussions des congressistes⁴¹. La directive des COJC à leur égard se traduira très concrètement par de multiples fondations de caisses en Ontario, comme nous le verrons au chapitre suivant, mais aussi au Québec et au Nouveau-Brunswick. Impossible toutefois, en raison de la nature même de l'action de l'Ordre, d'avancer un nombre même approximatif⁴².

En 1929, deux ans après la fondation officielle de l'Ordre, une autre institution appelée à jouer un rôle important dans l'essor des caisses populaires voit le jour : l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens (UCCFO). L'initiative en revient à l'ACFEO, inquiète de « l'exode rural et [de] la situation précaire de l'agriculture⁴³ ». L'Union vise à regrouper les agriculteurs catholiques francophones afin de défendre leurs droits et leurs intérêts, en plus de les éduquer, notamment au sujet de la coopération.

Pour ce faire, elle met sur pied des cercles d'études : une douzaine de personnes se réunissent, généralement sur une base hebdomadaire, pour se renseigner sur un projet coopératif et en discuter. Loin du cours magistral, le cercle d'études encourage la prise de parole des participants, ce qui les prépare aux débats de la vie associative⁴⁴. En 1935, plus d'une trentaine de cercles sont actifs dans l'Est, puis on en retrouve dans Nipissing-Sudbury et, plus tard, dans Cochrane-Temiskaming. Les cercles d'études de l'UCCFO favorisent la mise sur pied de nombreuses coopératives agricoles auxquelles viennent s'ajouter des caisses populaires « créées pour financer soit la fondation, soit le développement des coopératives agricoles⁴⁵ ». Avec l'ACFEO, l'Union des cultivateurs tient un discours prônant le retour à la terre pour affronter la Grande Dépression qui sévit pendant les années 1930. Ce contexte économique difficile jouera lui aussi un rôle dans la multiplication des coopératives en Ontario.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE : REMPART AU COMMUNISME, REMÈDE AU CAPITALISME

La fin des années 1920 est marquée par le krach boursier et le début de la Grande Dépression. D'abord perçue comme étant temporaire, la crise, au contraire, perdure et s'accroît. Lors de la pire année, en 1933, 500 000 Ontariens sont sans emploi sur une population totalisant 3,5 millions de personnes, tandis que le revenu annuel par habitant dans la province subit une baisse de 44 % par rapport à cinq ans plus tôt⁴⁶. À l'échelle du pays, le taux de chômage atteint 26 %. C'est l'heure des remises en question : la crise économique révèle au grand jour les conséquences désastreuses des excès du capitalisme. Les autorités gouvernementales et religieuses, tout comme l'Ordre de Jacques-Cartier et l'ACFÉO⁴⁷, se mettent à craindre une montée du communisme. Si des partis communistes sont bel et bien créés au Canada, ils ne suscitent guère d'adhésions massives. Largement exagéré, le « péril rouge » sert surtout de prétexte pour s'en prendre aux syndicats, comme lors de la grève chez General Motors à Oshawa en 1937⁴⁸.

Du côté de l'Église, la réponse au communisme s'incarne dans la doctrine sociale catholique. En 1891, le pape Léon XIII avait publié une encyclique sur la condition des ouvriers, intitulée *Rerum Novarum*, qui condamnait autant les abus de la révolution industrielle que les solutions proposées par le socialisme. Il jette ainsi les bases de l'action sociale catholique, un courant dans lequel Alphonse Desjardins inscrit volontiers les caisses populaires. Quarante ans plus tard, comme l'indique son titre *Quadragesimo Anno*, une nouvelle encyclique est rédigée par le pape Pie XI, afin de réactualiser la doctrine sociale de l'Église dans le contexte de la Grande Dépression. Il inspire un vaste mouvement de réforme sociale et économique qui cherche des outils pour sortir de la crise et bâtir un avenir meilleur.

La coopération apparaît comme une troisième voie entre « l'étatisme envahisseur du socialisme » et « l'individualisme du capitalisme⁴⁹ », écrit le père Gustave Sauvé, figure de proue de l'action sociale catholique franco-ontarienne. Actif dès le début des années 1930, il rédige quelques textes sur le communisme qui circulent au sein de l'Ordre de Jacques-Cartier, dont il fait partie. Dernier représentant du clergé à assumer la direction de l'ACFÉO, il est en poste de 1944 jusqu'à son décès en 1961⁵⁰. Après avoir organisé un premier cercle d'études sociales à l'Université d'Ottawa, il fonde officiellement le Centre social au début de la décennie suivante. Ce dernier propose une formation des adultes par des conférences et des brochures sur le mouvement d'action catholique, afin d'aider les gens à passer à l'action. Des cours par correspondance sont offerts sur la coopération et sur les caisses populaires, dont le rayonnement va au-delà de la province⁵¹. Ils alimentent les échanges dans les cercles d'études et sont suivis par bien des fondateurs de caisses.

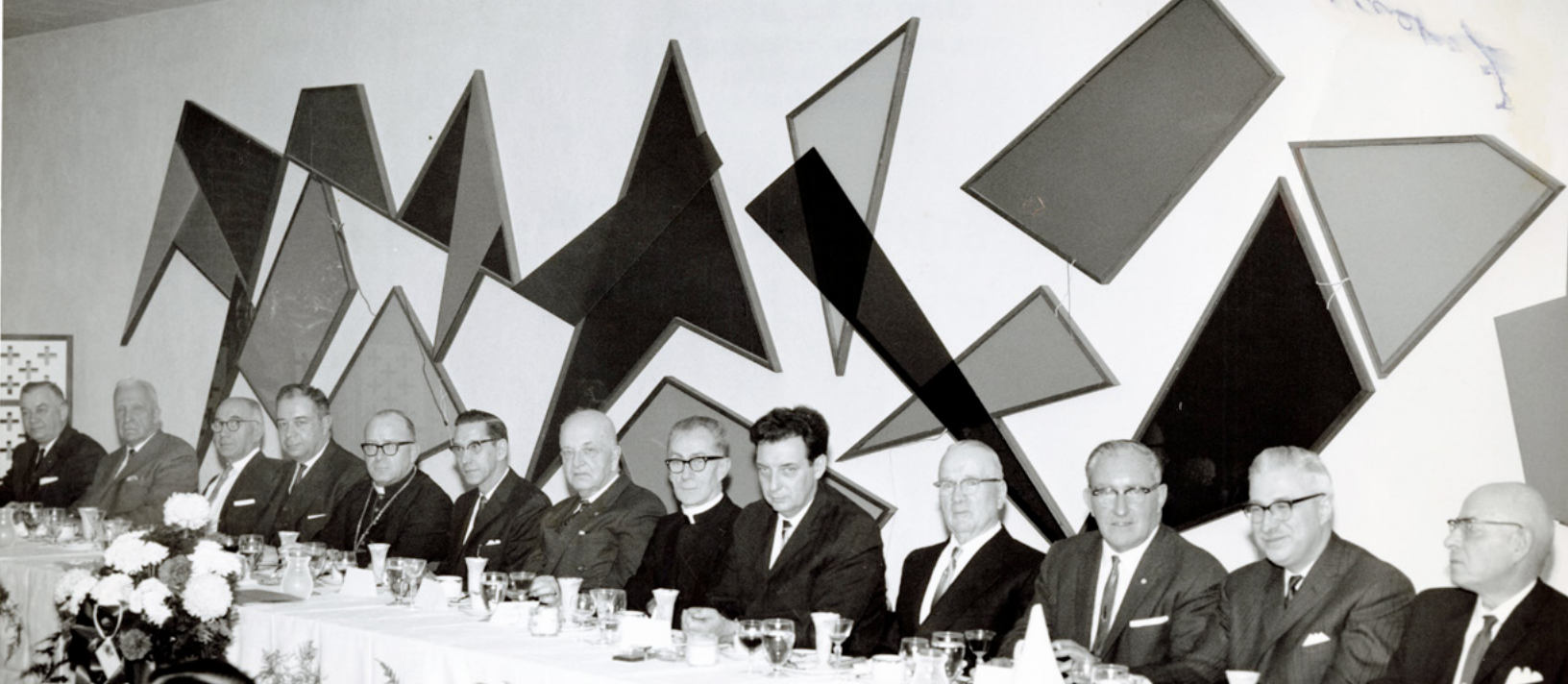


Table d'honneur à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa. On remarque (quatrième à partir de la droite), Louis-J. Billy, gérant de la caisse des débuts jusqu'en 1954. Notons également la présence de Cyrille Vaillancourt, directeur général de la Fédération du Québec.

LA TABLE EST MISE

En 1939, le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale relance véritablement l'économie, marquant ainsi la sortie de la Grande Dépression. Trois caisses populaires fondées en Ontario à l'époque d'Alphonse Desjardins sont parvenues à traverser la tourmente. La Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa compte plus de 1000 membres et affiche un actif de 400 000 \$ à la fin des années 1930. Celle de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa est un peu plus modeste : plus de 400 membres et un actif de 115 000 \$. Les informations sont limitées concernant la Caisse populaire Sainte-Anne d'Ottawa, mais on sait qu'elle affiche un actif de près de 400 000 \$ à la fin de 1942⁵².

Près de trente ans après la fondation de la première caisse populaire en Ontario par Alphonse Desjardins, tout est en place pour véritablement lancer le mouvement. Une loi en vigueur régit ces institutions. Deux organismes franco-ontariens travaillent activement à sa propagation, les Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier et l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens, en plus du mouvement d'action sociale catholique. En 1940, la table est mise. Les caisses populaires franco-ontariennes se multiplieront en peu de temps.

SUR UNE LANCÉE

1940-1970

Le mouvement des caisses populaires connaît véritablement son essor en Ontario entre 1940 et 1970. Non seulement des caisses sont fondées dans chaque région où se trouve une population franco-ontarienne significative, mais elles se regroupent au sein d'organismes fédératifs et connaissent, dans l'ensemble, une forte croissance grâce à un contexte économique favorable. Elles commencent déjà à diversifier les services offerts à leurs sociétaires, en plus de contribuer à leur éducation financière.



Les membres du Comité provisoire des coopérateurs de langue française de l'Ontario qui travaillent à la création d'un conseil franco-ontarien de la coopération, devant les locaux de la Caisse populaire de Welland, le 7 mai 1950. Première rangée : René Brossard, Ernest Beaudry, Père Antonin Toupin et Ernest Denis. Deuxième rangée : Émile Laplante, Florent Lalonde, L.-P. Pinsonneault et Omer Legault. (Crédit photographique : Le Droit. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Le Droit (C71-Ph92-6/1).)

LA DEUXIÈME VAGUE DE FONDATIONS : LE RÉSEAU ASSOCIATIF EN ACTION

« Il me semble que le moment est favorable à l'établissement d'un grand nombre de caisses populaires. [...] Il devrait y en avoir dans toutes nos paroisses », écrit Paul Leduc, ancien ministre ontarien des Mines, à l'occasion de la Semaine de la mutualité organisée à Ottawa en 1943. Il cite en exemple les trois caisses populaires en activité dans la ville qui sont « très fortes et très vivantes, qui ont rendu et qui rendent encore de précieux services à notre population¹ ». Au moment où il fait cette déclaration, de nouvelles caisses ont déjà commencé à faire leur apparition et la vague de fondations s'apprête à prendre une ampleur sans précédent dans la province.

En 1940, plus de vingt ans ont passé depuis les dernières fondations en Ontario. Cette année-là, le mouvement redémarre précisément à l'endroit où il s'était arrêté – dans le Nord – avec la fondation de trois nouvelles caisses populaires : à Kapuskasing, à Moonbeam et à Timmins. Dans cette dernière localité, l'abbé Anicet Morin, l'un des fondateurs, inscrit la création de la caisse directement dans la lutte au communisme. Il s'agit d'une façon de contrer l'influence de ce parti qui est parvenu à

faire élire trois conseillers municipaux et qui avait mis sur pied une coopérative de consommation pour les ouvriers. La caisse populaire est alors vue comme la première d'un chapelet d'institutions à voir le jour à Timmins, car des cercles d'études sont également organisés pour des coopératives agricoles et de consommation. Les efforts sont coordonnés par l'Association d'orientation populaire, dont le directeur, Ernest Denis, joue un rôle majeur au sein du mouvement coopératif à l'échelle provinciale jusqu'à son décès en 1955. Il participe à la création de plusieurs caisses populaires, du Conseil ontarien d'orientation populaire et du Conseil canadien de la coopération².

En 1941, une seule nouvelle caisse voit le jour, à Saint-Charles d'Ottawa, la paroisse qui a vu naître l'Ordre de Jacques-Cartier une quinzaine d'années plus tôt. Créée par le comité d'action économique de la commanderie locale, elle est présidée par Edgard Tissot, qui est nul autre que le secrétaire général des COJC. Le gérant fondateur de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa, Louis-J. Billy, contribue au démarrage de cette nouvelle coopérative et de plusieurs autres par la suite³. L'année suivante, six nouvelles caisses voient le jour, la plupart dans les Comtés unis de Prescott et Russell (Wendover, Saint-Bernardin, Limoges et Saint-Pascal Baylon), mais aussi à Earlton et à Lafontaine. Six nouvelles s'ajoutent en 1943 : quatre à Ottawa et deux près de North Bay. En quatre ans, 15 caisses populaires ont été fondées sur un territoire qui s'étend de Kapuskasing à Clarence Creek, mais la plus forte poussée de croissance reste à venir.

THE CREDIT UNIONS ACT, 1953

Memorandum of Association

made in duplicate and entered into this thirtieth day of June, 1968

1. WE, the subscribers hereto, do hereby severally covenant and agree each with the others to become incorporated under The Credit Unions Act, 1953, as a credit union under the name of La Caisse Populaire Immaculée-Conception de St-Catharines Limitée Limited having the object and purpose contained in section 4 of the Act.

2. THE SUBSCRIBERS HERETO apply to the Provincial Secretary for a certificate of incorporation.

Signatures of Two Witnesses	Signature of Subscriber	Seals	Occupation and Address
<i>Bernard Baubron</i>	<i>Jean Groleau</i>		<i>Electrician</i>
<i>Guillaume Laroche</i>	Jean Groleau		<i>31 Muliere Dr St. Catharines</i>
<i>Bernard Baubron</i>	<i>Larry Laroche</i>		<i>Insurance Agent</i>
<i>Guillaume Laroche</i>	Larry Laroche		<i>1 York St. St. Catharines</i>

(NOTE: 1. It is necessary to have two witnesses, other than subscribers, for each signature.
2. Type or print subscriber's name in full, no initials, beneath each signature.)

Address Correspondence to: Mr. Jean Y. Lalonde (Name)
644 Vine St., St Catharines, Ont. (Address)

EM-59-3025





Province of Ontario

By the Honourable
ROBERT WELCH,

Provincial Secretary

To all to whom these Presents shall Come
Greeting

Whereas an application for incorporation under the provisions of *The Credit Unions Act, 1953* has been made to the Provincial Secretary by a Memorandum of Association in the prescribed form signed by the persons hereinafter named;

And Whereas these persons have complied with the conditions precedent to the issuing of the desired Certificate of Incorporation;

Now Therefore under the authority of that

Act I issue this Certificate of Incorporation constituting the following persons:

Les membres fondateurs d'une caisse populaire en Ontario doivent tout d'abord faire parvenir un Memorandum of Association, ou acte constitutif au ministère concerné, celui de l'Agriculture dans les premières années, puis celui des Finances, qui émet ensuite la charte d'incorporation.

Le sommet est atteint en 1944 et 1945, alors que 31 caisses voient le jour au total. Toutes les régions où se trouve un bassin de francophones sont désormais touchées. Dans le Sud-Ouest, la fondation de la Caisse populaire de Pointe-aux-Roches constitue une véritable percée. À l'inverse, dans la région de Sudbury, des acteurs de la première heure qui avaient été aux côtés d'Alphonse Desjardins en 1913 reprennent du service. À Chelmsford, l'abbé Stéphane Côté accepte à nouveau la présidence lorsque la caisse est refondée dans sa paroisse. Quant à l'abbé Oscar Racette, qui avait présidé celle de Saint-Romain de Blezard Valley à l'époque, il compte parmi ceux qui font renaître une caisse à Verner en mai 1945.

Tout le réseau associatif canadien-français en Ontario se met au service de la multiplication des caisses populaires. Partout, on décèle l'influence de l'ACFÉO, des COJC, de l'UCCFO ou du Centre social de l'Université d'Ottawa au sein desquels on retrouve souvent les mêmes personnes. Les cours

par correspondance du Centre social sont suivis par bien des fondateurs, notamment ceux de la Caisse populaire de Welland en 1946⁴. Parmi eux, Florent Lalonde se montre très actif au cours des années suivantes, contribuant à la création de la plupart des caisses des environs. Membre des COJC, il a côtoyé les Ernest Denis, Anicet Morin et Laurent Bélanger à Timmins où il était auparavant enseignant. À Sudbury, les acteurs de premier plan de l'ACFÉO, qui occupent ou occuperont aussi des fonctions importantes dans les commanderies locales de l'Ordre, comptent parmi les fondateurs des caisses dans la région. Mentionnons Alphonse Charrette à la Caisse populaire de Sainte-Anne de Sudbury, de même que Gérard Bidal et Fernand Charrette à celle d'Hanmer⁵. Quant à l'UCCFO, elle est particulièrement active dans l'Est ontarien. Ses cercles agricoles sont à l'origine de plusieurs caisses, dont celle de Sarsfield⁶. Son premier gérant, Jean-Noël Dessaint, devient deux ans plus tard président de l'UCCFO, autre manifestation très concrète de la proximité entre ces organisations.



Membre fondateur de la Caisse populaire de Welland, Florent Lalonde (deuxième à droite) contribue à la création de la plupart des caisses dans la région de Niagara. Directeur général de la Caisse populaire de Welland, Roger Frenette (premier à droite), qui est originaire de l'Acadie, aura une longue carrière au sein des caisses populaires de l'Ontario. On les voit ici lors du 20^e anniversaire de la Caisse de Welland.

Les francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick qui s'installent dans la province contribuent également à la fondation et à l'essor des caisses, dont ils connaissent déjà le fonctionnement et l'utilité. À Welland, ce sont eux qui adhèrent le plus rapidement à la coopérative⁷. Acadien récemment arrivé dans le Sud-Ouest, Roger Frenette devient assistant-gérant de cette caisse et aura une longue carrière dans le mouvement. À Toronto, la Caisse populaire Lamarche est créée par un comité local de la Société mutuelle acadienne L'Assomption⁸.

Au total, ce sont plus de 60 caisses populaires qui voient le jour pendant les années 1940, dont près de la moitié au cours des seules années 1944 et 1945. Par la suite, le nombre se stabilise avec un peu moins d'une vingtaine de fondations par décennie jusqu'au début des années 1970, alors que les quatre dernières caisses sont créées. Ces chiffres pour l'ensemble de la province cachent cependant le rythme propre à chacune des régions.

Dans les districts de Cochrane et de Temiskaming, la vingtaine de fondations a lieu exclusivement au cours des années 1940, tandis que dans ceux de Sudbury et du Nipissing, près de la moitié de la trentaine de caisses voit le jour après 1950. Ces deux régions du Nord ont toutefois en commun de compter quelques fermetures ainsi que des fusions à partir de la fin des années 1950. En milieu urbain, les fondations sont un peu plus tardives. Bien que cinq caisses apparaissent dans la première moitié des années 1940 à Ottawa, il faut attendre les années 1960 avant d'assister à une autre vague comptant six fondations. Dans le Sud-Ouest, en incluant Toronto, la majorité des 11 caisses sont créées à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Dans l'est de la province, les fondations se concentrent en 1942, 1944 et 1953, des années au cours desquelles trois caisses apparaissent coup sur coup. Celles de Saint-Jean-Bosco de

Cornwall, de la Nativité de Cornwall et d'Alexandria, par exemple, reçoivent leur charte d'incorporation exactement le même jour : le 30 juin 1953. Les dernières fondations, au début des années 1970, se concentrent dans cette région. En tout et partout, environ 100 caisses populaires ont vu le jour en Ontario dans cette deuxième vague de fondations qui s'étend de 1940 à 1974.

L'ÉTOILE DE CORNWALL
"CROIRE ET TENIR"
LE SEUL HEBDOMADAIRE FRANÇAIS DE LA RÉGION
CORNWALL, JEUDI LE 25 FÉVRIER 1954 5e le numéro

Bel avenir pour nos Caisses populaires

C'est ce que révèle le rapport annuel des caisses du diocèse — Capital et épargnes de \$18,591.26 en 4 mois — \$7,225.75 en prêts — Dépôts de \$4,088.28 dans les caisses scolaires.

A chaque année les caisses populaires, d'après la loi gouvernementale, doivent faire un rapport de leurs activités. Ce rapport se fait à une assemblée convoquée devant les sociétaires des caisses.

La semaine dernière les trois caisses du diocèse faisaient ce rapport qui est des plus encourageants et des plus prometteurs pour l'avenir.

Les trois caisses de la Nativité, de St-Jean Bosco et du Sacré-Cœur d'Alexandria sont ouvertes au public depuis le mois d'août dernier et au 31 décembre 1953 le montant accumulé de capital et d'épargne était de \$18,591.26.

De ce montant plusieurs prêts ont été faits parmi les membres pour un total de \$7,225.75.

Partout les caisses ont payé 2 pour cent sur les comptes d'épargne et aurait été en mesure de payer 2 pour cent de dividendes sur le capital social mais partout les membres ont préféré laisser le 2 pour cent de dividendes pour s'accumuler au profit de l'an prochain.

Il y a un point sur lequel il faut s'arrêter; c'est de considérer que sur le montant d'argent épargné dans les caisses, les enfants dans les 7 caisses scolaires ont déposé la somme de \$4,088.28.

Il est évident que les caisses sont en bonne voie de vivre et si la population continue de s'intéresser à cet organisme de crédit et d'épargne, la fin de l'année montrera des résultats surprenants et plusieurs déjà auront bénéficié des bienfaits des caisses populaires pour l'année 1954.

Les officiers sont demeurés les mêmes (sauf St-Jean-Bosco: Archie Lavigne) et tous se proposent de mettre tout leur dévouement au profit de la cause commune.

Moins d'un an après leur fondation, les deux caisses populaires sont promises à un « bel avenir », selon l'hebdomadaire L'Étoile de Cornwall.



Ouverture des bureaux de la Caisse populaire de Welland sur la rue Empire en 1949.

SE REGROUPEUR DANS L'AUTONOMIE

Les caisses populaires francophones ne sont pas les seules à se multiplier en Ontario pendant cette période. À compter de la deuxième moitié des années 1930, le modèle américain des *credit unions* se répand très largement chez les anglophones⁹. Il s'inscrit aussi dans le sillage de l'œuvre d'Alphonse Desjardins qui a fondé la première coopérative d'épargne et de crédit aux États-Unis, en plus d'avoir contribué à la rédaction des lois les concernant dans quelques États. La principale différence entre caisses populaires et *credit unions* réside dans le « lien commun » entre les sociétaires. Les premières sont généralement organisées sur une base territoriale. À l'époque, c'est le plus souvent de la paroisse catholique. Quant aux *credit unions*, elles servent des gens dont la communauté d'intérêts est d'une autre nature. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une même appartenance professionnelle, comme les fonctionnaires fédéraux à la *Civil Service Savings and Loan Society*.

La prolifération des *credit unions* favorise l'adoption d'une nouvelle loi remplaçant celle de 1922 : *The Credit Unions Act, 1940*. Si la première législation s'inspirait fortement des caisses populaires, celle-ci est plutôt influencée par le modèle américain¹⁰. Elle n'en constitue pas moins un progrès, car elle « élargit considérablement la portée de la reconnaissance et des pouvoirs juridiques des caisses populaires, en précisant les règles qui les régissent¹¹ », ce qui contribue sans doute à leur multiplication dans les années suivantes. La loi introduit la notion de fédération, ce qui constitue une nouveauté significative pour l'avenir du mouvement. Les coopératives d'épargne et de crédit peuvent dès lors se rassembler au sein d'organismes fédératifs. Il s'agit là d'une autre différence importante entre le parcours historique des caisses populaires et des *credit unions*. Les premières se sont rassemblées au sein de réseaux de plus en plus intégrés, comme nous le verrons plus loin, alors que les deuxièmes sont généralement demeurées des institutions autonomes, dont les organisations fédératives jouent un rôle limité. Dans les années 1940, on songe toutefois à unifier les deux modèles au sein d'un même regroupement en Ontario.

Dès l'automne 1943, quatre caisses populaires d'Ottawa cherchent à se prévaloir du droit de créer une fédération. Un entrefilet de la *Revue Desjardins*, publiée par la Fédération de Québec des unions régionales des Caisses populaires Desjardins, annonce en effet que les trois caisses populaires doyennes, Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne, ainsi que la Caisse populaire Saint-Charles ont formé l'Union régionale d'Ottawa¹². Les fondateurs de cette dernière affirment que les caisses populaires canadiennes-françaises de toute la province peuvent y adhérer. L'Union n'est toutefois pas incorporée immédiatement, ce qui s'explique peut-être par les tractations engagées avec l'*Ontario Credit Union League* (OCUL).

Le nombre de caisses populaires en activité ainsi que la longue expérience et l'actif imposant de certaines d'entre elles suscitent l'intérêt de la *League*. Elle forme un comité en mars 1944 pour discuter de leur affiliation, notamment, avec des représentants des caisses populaires Notre-Dame et Sainte-Anne. L'OCUL envisage d'abandonner le modèle fédératif américain – une organisation provinciale avec des chapitres sans existence légale – pour adopter celui du Québec avec ses unions régionales incorporées et membres d'une fédération provinciale. L'ampleur du territoire à couvrir fait partie des raisons invoquées¹³. Ce projet est soumis aux caisses populaires membres de l'Union et accepté, moyennant des garanties par rapport à l'usage du français¹⁴. L'affiliation à un organisme provincial anglophone ne fait cependant pas l'unanimité, suscitant carrément l'opposition de certaines caisses populaires. Elle s'inscrit cependant dans un plan plus général de transformation de l'OCUL. Or, celui-ci est rejeté par un vote très serré des délégués des *credit unions* lors du rassemblement annuel de la *League* à London en avril 1945¹⁵.

L'alliance avec les *credit unions* est mise de côté. Les caisses populaires qui avaient commencé à mettre sur pied l'Union régionale d'Ottawa concrétisent le projet avec l'incorporation de la Fédération des caisses populaires Ottawa et districts en janvier 1946. Malgré ce nouveau nom qui offre la possibilité de rassembler les caisses populaires de toute la province¹⁶, il s'agit bien de la nouvelle mouture de l'Union régionale, car on retrouve plusieurs des mêmes personnes au conseil d'administration, dont Louis-J. Billy à la présidence et René McNicoll à la gérance.

Selon *The Credit Unions Act, 1940*, l'objectif d'une fédération est de veiller à la protection et au progrès des coopératives qui en sont membres¹⁷. C'est dans cette optique que la nouvelle fédération met sur pied un service d'inspection et de vérification, afin d'assurer la bonne gestion des caisses locales. Cet accompagnement est d'autant plus pertinent que, comme nous le verrons plus loin, il faut obtenir la confiance des membres, malgré les inévitables difficultés que connaissent certaines caisses. La gestion de la liquidité constitue un autre des principaux rôles de la Fédération.

Certaines caisses cherchent à placer quelques sommes d'argent, tandis que d'autres manquent de fonds pour répondre aux demandes de prêts de leurs membres. La Centrale d'Ottawa, surnommée « la caisse des caisses », est mise sur pied par la Fédération dès 1947, entre autres pour combler ce besoin.

La Fédération d'Ottawa souhaite réunir, dès le départ, toutes les caisses populaires franco-ontariennes. Dans le Nord, les dirigeants cherchent plutôt à éviter la centralisation et se dotent de leurs propres organismes fédératifs. En 1947, 11 caisses populaires se rassemblent pour fonder la Caisse régionale de Cochrane-Temiskaming, sous l'impulsion des promoteurs de la coopération à Timmins, Laurent Bélanger, Ernest Denis, Omer Legault et l'abbé Morin. Cinq ans plus tard, c'est au tour de la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury de voir le jour avec le concours d'Omer Legault. Elle regroupe, quant à elle, une dizaine de caisses populaires à ses débuts.

La pertinence d'une collaboration plus étroite apparaît cependant très rapidement entre les deux caisses régionales et la Fédération. La crainte que certaines caisses populaires s'affilient à l'*Ontario Credit Union League* compte parmi les raisons invoquées¹⁸. Dès la fin des années 1950, l'Ordre de Jacques-Cartier s'active en coulisse pour favoriser le rapprochement entre les trois organisations. On souhaite voir toutes les caisses populaires unies au sein d'une seule fédération. La nomination de Louis A. Reardon comme chef du secrétariat et de l'inspection de la Fédération en 1959 est un geste en ce sens, car il est connu et apprécié dans toutes les régions. Les discussions se poursuivent, mais quelques années passeront avant l'unification des caisses populaires franco-ontariennes au sein d'un seul et même organisme.



Tentative de vol à la Caisse populaire Notre-Dame de Lourdes d'Eastview en septembre 1950.

LES CAISSES POPULAIRES LOCALES : LA MODESTIE DES DÉBUTS

Dans les années 1940, les caisses populaires doyennes à Ottawa sont déjà des entreprises d'une certaine envergure. La Caisse populaire Notre-Dame se démarque en devenant la toute première à atteindre 1 M\$ d'actif en 1945. Elle compte parmi les plus importantes coopératives d'épargne et de crédit de la province¹⁹. Pendant ce temps, la majorité des caisses populaires sont de fondation récente et connaissent des débuts modestes.

Quelques caisses démarrent dans le sous-sol de l'église, c'est le cas à Azilda, par exemple. La durée du séjour dans ces locaux de fortune varie d'un endroit à l'autre : deux ou trois ans pour la Caisse populaire de Welland, tandis que celle de la Nativité de Cornwall loge dans la salle paroissiale

pendant une dizaine d'années. Du côté de la Caisse populaire d'Alfred, elle profite pendant au moins 15 ans de l'hospitalité de la coopérative agricole. Dans bien des cas, le gérant installe d'abord la caisse populaire dans sa résidence et sa femme joue un rôle de premier plan, comme Alphonse et Dorimène Desjardins au début du siècle. La Caisse populaire de Pointe-aux-Roches a pour siège social la maison de Gérard et Marie-Mae Chevalier, qui s'occupent ensemble de la coopérative. Le scénario se répète à la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste de Tecumseh où Montfort et Lucille Emery reçoivent les sociétaires dans leur salon²⁰.



Montfort et Lucille Emery reçoivent les sociétaires de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste de Tecumseh dans leur salon jusqu'à la construction d'une annexe à leur maison à la fin des années 1960.



Le couple Trépanier devant la Caisse populaire de Cyrille en 1956.

Cette modestie des débuts se remarque aussi chez les personnes qui prennent la responsabilité de ces institutions. Pour plusieurs d'entre elles, la caisse populaire est une véritable université populaire. Dans le cadre de leurs fonctions, elles « s'initient à l'administration [...], apprennent à interpréter des états financiers et à apprécier les prêts et les placements ». Ces renseignements leur sont ensuite utiles « dans l'exercice de leur métier, de leur profession ou de leur commerce et elles peuvent en faire bénéficier le milieu²¹ ». La vaste majorité des gérants et des administrateurs n'ont pas un profil de financier ni une instruction très poussée, mais ils jouissent de la confiance de leurs concitoyens. L'occupation professionnelle des principales figures de la coopération à Timmins est révélatrice : Ernest Denis est concierge d'école, Omer Legault est mineur et Laurent Bélanger travaille à l'épicerie de son père²². Ils n'en jouent pas moins un rôle de premier plan dans la multiplication des caisses populaires. Le parcours de Florian Dalcourt de la Caisse populaire de Port Colborne est, à cet égard, exceptionnel. Après avoir refusé à plusieurs reprises la gérance par manque d'instruction, il est nommé contre son gré en 1956. Pour accomplir sa tâche, ce cordonnier s'inscrit à un cours par correspondance et obtient un baccalauréat en commerce²³.

C'est dans ces conditions que les caisses doivent parvenir à gagner la confiance de leurs sociétaires. « Les débuts étaient très difficiles, se souvient Jean-Noël Dessaint de la Caisse populaire de Sarsfield, les gens avaient peur de déposer leur argent à la Caisse, surtout qu'ils avaient peu

d'argent. Il y avait toute une éducation à faire.²⁴ » Dans certains cas, comme à Verner, la fermeture de la première caisse fondée dans les années 1910 a laissé un souvenir amer²⁵. Ajoutons à cela que les nouvelles caisses ne sont pas à l'abri des difficultés. En 1957, la Caisse populaire Saint-Charles d'Ottawa affiche un déficit et son actif commence à diminuer. Elle peut toutefois compter sur l'accompagnement de la Fédération et un appui financier qui lui permettent de se redresser au cours des années suivantes²⁶. Cet exemple montre la pertinence de la solidarité entre les caisses au sein des organismes fédératifs.

Un an plus tôt, la Caisse populaire L'Assomption à Kirkland Lake a suivi une trajectoire différente. Malgré la mobilisation des gens d'affaires et la création d'un fonds d'aide, elle fait faillite. L'événement connaît un certain retentissement dans la province et provoque une vague de méfiance²⁷. Il s'agit de la seule fermeture qui entraîne des pertes pour les sociétaires, mais ce n'est pas la seule caisse populaire qui disparaît. Avant 1970, sur la centaine qui a été fondée, on dénombre environ cinq liquidations et autant de fusions. Il s'agit d'un phénomène plutôt rare à l'époque, car les caisses profitent pendant cette période d'une conjoncture économique et démographique favorable à leur croissance.



Inauguration des nouveaux locaux de la Caisse populaire de Sainte-Anne de Sudbury en 1958.

CROISSANCE ET DIVERSIFICATION DES SERVICES

L'élan de l'économie canadienne amorcé avec la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) se poursuit au cours des trois décennies suivantes. La prospérité presque ininterrompue entraîne une hausse significative du niveau de vie. En 1970, 43 % des maisons en Ontario avaient été construites depuis la fin de la guerre, 25 ans plus tôt²⁸. Ce chiffre illustre une autre caractéristique de cette période : le baby-boom qui contribue à une augmentation considérable de la population de la province. Entre 1941 et 1971, elle passe de 3,8 à 7,7 millions d'habitants. Le nombre de francophones connaît une croissance analogue, d'environ 370 000 à 735 000, ce qui les maintient à près de 10 % de la population ontarienne²⁹.

Cette hausse démographique se reflète dans les effectifs des caisses populaires. En 1951, celles qui se regrouperont au sein de la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury comptent un peu plus de 2 000 sociétaires. Dix ans plus tard, ce chiffre a presque triplé. Puis, à la fin des années 1960, ce sont près de 14 000 personnes qui sont membres. Du côté de la

Fédération d'Ottawa, le taux de croissance annuel moyen de l'effectif frôle les 10 % pendant la décennie 1960. Le nombre de sociétaires grimpe de 37 000 à 93 000.

L'actif connaît une progression comparable et même plus importante. À la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury, il passe de 3 M\$ à 13 M\$ au cours des années 1960. Durant cette période, le taux de croissance annuel moyen de l'actif dépasse les 15 % pour les caisses populaires affiliées à la Fédération d'Ottawa. Leur actif cumulé atteint désormais les 100 M\$. À elle seule, la Caisse populaire Notre-Dame affiche plus de 7 M\$ en 1963 et demeure la plus imposante dans la province. Plusieurs caisses franchissent à leur tour le cap de 1 M\$ d'actif, dont celle de Saint-Jean-de-Brébeuf à Sudbury en 1961 et celle de Welland l'année suivante.

La construction d'un siège social symbolise de façon très concrète la croissance des caisses. L'immeuble « incarne [...] la réussite financière de la caisse populaire et marque son entrée parmi les forces économiques de la localité³⁰ ». La Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa inaugure en 1956 un édifice moderne qui « fait l'orgueil de la Basse-Ville³¹ ». Deux ans plus tard, c'est au tour de la Caisse populaire de Sainte-Anne de Sudbury. La Caisse populaire de Pointe-aux-Roches quitte la résidence du couple Chevalier en 1960 pour s'installer dans l'ancien immeuble de la Société Saint-Jean-Baptiste. Tout au long de cette décennie, des caisses aux quatre coins de la province emménagent dans de véritables sièges sociaux, dont elles sont propriétaires.



Ces édifices logent des employés de plus en plus nombreux. Autrefois seul, le gérant travaille maintenant avec une équipe, dont la composition varie selon la taille et le rythme de croissance de la caisse. En 1959, deux employés se joignent au gérant à la Caisse populaire Saint-Charles d'Ottawa : un caissier et une secrétaire. On en trouve une dizaine à la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa dès 1964, alors que celle de Tecumseh procède à une première embauche cinq ans plus tard. À compter du milieu des années 1950, de nombreuses femmes travaillent dans les caisses à travers la province. Elles sont cependant peu représentées dans les postes de décision. Fait exceptionnel, deux gérantes sont nommées en 1965 : Françoise Gervais à la Caisse populaire de Field et Georgette Éthier à celle d'Iroquois Falls³². Quelques-unes, plutôt rares, sont élues aux instances des caisses. On commence à encourager une plus grande participation féminine, mais il faudra du temps pour qu'elle se matérialise.



À compter du milieu des années 1950, les employés se font plus nombreux au sein des caisses populaires. De nombreuses femmes travaillent dans les caisses à travers la province, comme le montre cette photo de la Caisse populaire de Sainte-Anne de Sudbury.

La progression des caisses se traduit aussi par l'apparition de nouveaux services. Depuis le début du siècle, les sociétaires peuvent uniquement souscrire des parts sociales, faire des dépôts et des retraits dans un compte d'épargne et obtenir des prêts. Le chèque devient un mode de paiement de plus en plus répandu à cette époque. Quelques caisses commencent à l'offrir au cours des années 1950, dont celles de Welland

et Pointe-aux-Roches. À la fin de la décennie suivante, le chèque est accessible dans plus d'une cinquantaine de caisses populaires, un nombre proportionnellement beaucoup plus élevé que du côté des *credit unions*³³. À cela s'ajoute la possibilité pour les sociétaires de payer certaines factures au comptoir de leur caisse – taxes, électricité, gaz et téléphone – ou encore de mettre documents et objets précieux dans des coffrets de sûreté nichés au creux des sièges sociaux modernes.



À compter de la fin des années 1950, les sociétaires de certaines caisses populaires ont accès aux chèques.

La première diversification notable des services arrive par le biais de l'Assurance-vie Desjardins (AVD). Fondée à Lévis en 1948, cette société du Mouvement Desjardins obtient son permis d'activités en Ontario six ans plus tard, précisément dans l'objectif d'y servir les francophones. Elle vient tout juste de lancer l'Assurance vie-épargne et l'Assurance prêt. En cas de décès, le solde moyen annuel du compte d'épargne et des parts sociales jusqu'à 1000 \$ est doublé, tandis que les emprunts sont remboursés jusqu'à 10 000 \$. Ces régimes donnent un accès facile et peu coûteux à une assurance vie. Plus d'une vingtaine de caisses populaires franco-ontariennes adhèrent à l'un ou l'autre ou aux deux au cours des mois suivants, ce qui marque leurs premiers liens institutionnels avec le Mouvement Desjardins du Québec³⁴. Dès lors, elles envoient des délégués aux assemblées générales annuelles de l'AVD qui, de son côté, leur réserve un siège à son conseil d'administration au début des années 1960³⁵. Les caisses populaires de l'Ontario participent également aux initiatives éducatives de la société d'assurance.



Grâce à l'Assurance-vie Desjardins, les caisses populaires de l'Ontario offrent l'Assurance prêt et l'Assurance vie-épargne à leurs sociétaires.



Des écoliers effectuent un dépôt à la caisse scolaire de l'école Guigues dans la basse-ville d'Ottawa. (Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Association canadienne-française de l'Ontario [C2J2.1-022].)



L'émission de télévision éducative Joindre les deux bouts remporte un énorme succès. À droite, on voit Alfred Rouleau de l'Assurance-vie Desjardins à l'occasion d'une conférence de presse au sujet de l'émission.

ÉDUCER LES SOCIÉTAIRES

Lors de sa tournée en 1913, Alphonse Desjardins a mis sur pied, parallèlement aux caisses populaires, des caisses scolaires. La même démarche est adoptée lors de la vague des années 1940. La plupart des nouvelles caisses veillent à offrir ce qu'on appelle « l'épargne du sou » aux enfants. Par exemple, à Cornwall, les caisses populaires de la Nativité et de Saint-Jean de Bosco créent une caisse scolaire très rapidement après leur fondation³⁶. À Kirkland Lake, en 1943, des écoles utilisent les timbres scolaires. Dans ce système proposé par la Fédération de Québec, l'élève remplit une carte en achetant des timbres à son professeur. Lorsque sa carte est remplie, il la dépose à la caisse populaire où un compte d'épargne est ouvert à son nom³⁷.

Le baby-boom rend cette initiative particulièrement pertinente, puisque les écoles accueillent des cohortes très nombreuses. En 1947, première année d'activité des caisses scolaires à Sudbury, le nombre d'adhésions est impressionnant : plus de la moitié des 2500 élèves³⁸. Les résultats se mesurent aussi dans la durée. Quelques décennies après avoir instauré la caisse scolaire à Pointe-aux-Roches, Marie-Mae Chevalier affirme : « Si on n'avait pas instruit ces enfants-là quand ils étaient tout petits, on ne les aurait pas comme sociétaires aujourd'hui³⁹ ».

Durant cette période, l'évolution des comportements par rapport au crédit amène les caisses à porter une attention spéciale à l'éducation des adultes. En effet, la prospérité économique qui suit la Deuxième Guerre mondiale donne naissance à la société de consommation. La publicité, l'élévation du niveau de vie et le climat de confiance favorisent la consommation à crédit. Les caisses populaires doivent accompagner leurs sociétaires dans la saine gestion de leurs finances personnelles.

Les caisses populaires franco-ontariennes participent à deux initiatives importantes du Mouvement Desjardins. À la fin des années 1950, l'Assurance-vie Desjardins finance l'émission de télévision *Joindre les deux bouts*, qui traite du budget familial. L'orientation du contenu est définie par un comité de délégués issus de l'ensemble du Mouvement Desjardins auquel se joint la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, représentée par son président, J.-Albert Boyer. Diffusée dans 17 stations de télévision au Canada, elle remporte un énorme succès. Elle devient la première émission francophone présentée sur les ondes de postes anglophones, notamment à CHCH-TV Hamilton⁴⁰. Un épisode est enregistré à la Caisse populaire de Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury en novembre 1958.

Au cours de la décennie suivante, certaines d'entre elles, dont la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, distribuent la revue *Ma Caisse*, publiée par le Mouvement Desjardins⁴¹. Offerte gratuitement aux membres au siège social de leur coopérative, elle propose un contenu éducatif, à la fois sur le budget familial et sur le fonctionnement des caisses.

Le chemin parcouru par les caisses populaires en Ontario de 1940 à 1970 est impressionnant. Des caisses populaires ont été fondées dans toutes les régions où se trouve une concentration de francophones. Afin de profiter de la force du groupe, elles se sont rassemblées au sein d'une fédération et de deux caisses régionales. Après des débuts modestes, les caisses populaires locales connaissent, pour la plupart, une croissance importante du nombre de sociétaires et de l'actif, à la faveur d'un contexte économique favorable. Elles offrent des services d'épargne et de crédit qui commencent à se diversifier, en plus de contribuer à l'éducation de leurs sociétaires, jeunes et adultes. Les caisses populaires en Ontario sont des organisations plus solides qu'à leur début, en mesure d'affronter les nombreux défis des années suivantes.



Célébration du 25^e anniversaire
de la Caisse populaire Vanier.

Un premier congrès des caisses populaires est organisé à Ottawa en mai 1971 à l'occasion du 25^e anniversaire de la Fédération. Roland Bériault, président du Comité sur les écoles secondaires de langue française en Ontario, dont les travaux ont mené à l'adoption de la législation provinciale en vue d'établir des écoles secondaires publiques de langue française en Ontario, est invité à prendre la parole. (Crédit photographique : Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Fédération des caisses populaires de l'Ontario (C93-Ph187-1136).)



**S'ADAPTER AUX
CHANGEMENTS**

1970-1989

Pendant que les caisses populaires se multipliaient en Ontario, l'environnement qui leur avait permis d'émerger se transformait rapidement. La communauté franco-ontarienne, dont elles sont issues, et l'industrie des services financiers ne sont plus les mêmes qu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Les caisses populaires sont amenées à se moderniser et à travailler plus étroitement entre elles et avec le Mouvement Desjardins du Québec. Le contexte économique moins favorable n'est pas étranger à cette évolution et inspire aussi la volonté d'apporter une contribution socioculturelle plus significative à la communauté.

UNE SOCIÉTÉ EN TRANSFORMATION : DE CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO À FRANCO-ONTARIENS

Depuis la fondation de la toute première à Ottawa en 1910, les caisses populaires se sont multipliées grâce à l'appui de l'élite traditionnelle. Le clergé a joué un rôle central dans la première vague, puis, dans la deuxième, des organisations d'inspiration catholique ont pris le relais pour créer et diriger les caisses. Ces leaders, qu'ils soient laïcs ou cléricaux, partageaient la même vision de la société canadienne-française en Ontario, résumée à l'époque par l'adage « la foi gardienne de la langue et la langue gardienne de la foi ». Après la Seconde Guerre mondiale, des fissures apparaissent dans cet édifice idéologique.

Par son apologie de la ruralité et de l'agriculture, le discours de l'élite traditionnelle servait moins à refléter la réalité des Franco-Ontariens qu'à « tempérer [leur] marche inéluctable vers la société urbaine et industrielle¹ ». Malgré les appels au retour à la terre pendant la Grande Dépression, leur taux d'urbanisation atteint déjà 56 % en 1941. Il augmente encore de 15 % au cours des trois décennies suivantes. Ces mouvements de population diluent la concentration des francophones et modifient leur cadre de vie. Dans le Nord, plusieurs quittent l'agriculture pour s'installer à la périphérie des villes. Ils passent ainsi d'une communauté rurale à peu près exclusivement francophone à la vie urbaine et industrielle anglophone². Les citadins ne sont pas épargnés par ces changements : des quartiers auparavant majoritairement francophones sont radicalement transformés par des projets de rénovation urbaine et leurs nouveaux lotissements résidentiels. C'est le cas à Tecumseh, en banlieue de Windsor, et à Orléans, près d'Ottawa, dans les années 1960 et 1970³.

L'encadrement qu'assurait la paroisse francophone n'est pas uniquement ébranlé par la plus grande mobilité de la population. La pratique religieuse elle-même diminue considérablement à compter de 1965. Les associations franco-ontariennes s'inspirant de l'action sociale catholique connaissent des difficultés. L'Ordre de Jacques-Cartier est dissous, tandis que l'ACFÉO procède à plusieurs restructurations. La redéfinition de sa position par rapport à la question scolaire illustre bien la perte de vitesse de la foi. L'ACFÉO accepte d'écarter la religion afin d'obtenir des écoles secondaires francophones subventionnées par le gouvernement, ce qui se concrétise avec l'adoption des lois 140 et 141 en mai 1968. Bien qu'une nouvelle lutte s'ouvre, cette fois au sein des conseils scolaires⁴, la possibilité d'obtenir des écoles secondaires publiques francophones illustre l'évolution du gouvernement provincial par rapport aux questions linguistiques.

Les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, menés par André Laurendeau et Davidson Dunton à compter de 1963, provoquent une certaine prise de conscience au pays par rapport aux minorités linguistiques. Ils pavent la voie à l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* six ans plus tard. L'État provincial ontarien joue aussi un rôle grandissant, cherchant à chapeauter et à lier « l'ensemble des identités culturelles, linguistiques, régionales, sociales sur son territoire⁵ ». Il pose un premier geste en ce sens pour les francophones avec la création d'un bureau des affaires franco-ontariennes au sein du Conseil des arts de l'Ontario en 1969. D'autres suivront, dont l'établissement d'un ministère des Affaires culturelles et des Loisirs avec son Conseil des affaires franco-ontariennes en 1975.

Ces organismes mis sur pied par le gouvernement contribuent à affermir un élan culturel en émergence au sein de la jeunesse, dont l'épicentre est la région de Sudbury. Déplorant l'absence de traditions artistiques et littéraires dans leur milieu, un noyau d'étudiants de l'Université Laurentienne entreprend de les créer⁶. Le festival de la Nuit sur l'étang, le Théâtre du Nouvel-Ontario et la maison d'édition Prise de parole sont fondés en quelques mois. Ce mouvement culturel s'attelle à la définition de la nouvelle identité franco-ontarienne qui remplace progressivement celle de Canadien français d'Ontario. Symbole de ces mutations, le drapeau franco-ontarien est conçu par l'historien Gaétan Gervais et un groupe d'étudiants de l'Université Laurentienne et hissé pour la première fois en septembre 1975⁷.

Cette transformation accélérée de la société ne passe pas inaperçue au sein du mouvement des caisses populaires. S'adressant aux présidents et directeurs généraux lors d'un congrès en 1973, le directeur de l'éducation et de l'expansion à la Fédération, Roger-J. Bédard, affirme :

Les caisses populaires constituent aujourd'hui l'institution qui regroupe le plus grand nombre de Franco-Ontariens, environ 125 000. Alors que la pratique religieuse diminue graduellement, alors que

nos universités d'Ottawa et de Sudbury sont de moins en moins françaises, [elles] demeurent des institutions qui regroupent un nombre rapidement croissant d'Ontariens d'expression française. Nous sommes bien conscients de ce rôle de regroupement social des caisses et nous entendons continuer de le concilier avec l'intérêt économique de nos coopérateurs⁸.

Au départ, la caisse populaire visait essentiellement à donner accès à des services financiers de base d'épargne et de crédit en français. Les transformations que connaît la société franco-ontarienne accolent désormais à cette première raison d'être une nouvelle vocation sociale. Celle-ci se reflète dans l'énoncé de mission qu'adoptent en assemblée générale spéciale de la Fédération les délégués des caisses populaires affiliées à l'automne 1985 : « développer un réseau de services financiers en conformité avec les principes coopératifs, afin de contribuer à l'épanouissement économique et socioculturel des Franco-Ontariens⁹ ». Cette volonté de s'impliquer dans la communauté s'explique par l'évolution sociale, mais aussi par les transformations qui s'opèrent au même moment dans le monde des services financiers.



Un mouvement d'affirmation culturelle des Franco-Ontariens émerge à Sudbury au début des années 1970. Le festival de théâtre franco-ontarien s'inscrit dans cette lignée. (Auteur : Théâtre Action. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Théâtre Action (C64- Ph169-99).)



LES SERVICES FINANCIERS EN TRANSFORMATION

À compter du milieu des années 1950, les révisions de la *Loi sur les banques* par le parlement fédéral lèvent certaines restrictions, ce qui modifie le rôle que les banques jouent dans le système financier canadien. Principalement au service des grandes entreprises à l'origine, elles s'adressent de plus en plus aux particuliers, passant ainsi de banques d'affaires à banques de détail¹⁰. Elles se lancent pleinement dans le marché du crédit à la consommation et du prêt hypothécaire, en plus d'offrir de nouveaux produits d'épargne comme les dépôts à terme avec des taux d'intérêt alléchants.

À la faveur de la prospérité économique d'après-guerre, les succursales bancaires se multiplient et deviennent des « centres de services financiers de détail diversifiés pour la personne ayant des ressources ordinaires¹¹ ». Maintenant plus nombreuses et offrant sensiblement les mêmes services que les caisses, elles donnent la possibilité de comparer et de choisir. Les caisses populaires affrontent dès lors la concurrence, autant pour l'épargne que pour le crédit. Les sociétaires se montrent plus exigeants et commencent à réclamer la même variété de produits et services que dans les autres institutions financières où ils n'hésitent pas à transférer leur argent pour profiter de meilleurs taux d'intérêt. « Où est rendu le sentiment d'appartenance de nos sociétaires? Qu'est-il advenu de la loyauté des membres [...] ?¹² », se demande en 1981 Roger Frenette, directeur général de la Fédération.

Ces tendances sont observées dès la fin des années 1960 dans un important rapport sur les coopératives d'épargne et de crédit produit par le Comité sur la *Loi des compagnies* de l'Assemblée législative de l'Ontario, présidé par Gordon R. Carton¹³. Pour éviter de décliner, écrivent les auteurs, les caisses populaires et les *credit unions* doivent être en mesure d'affronter la concurrence. Les amendements apportés à la Loi depuis son adoption 30 ans plus tôt ne suffisent plus, ils proposent d'en faire une révision complète. La Fédération s'allie avec l'*Ontario Credit Union League* pour influencer la rédaction de la nouvelle législation qui entre en vigueur en 1976 : *The Credit Unions and Caisses Populaires Act*. Elle illustre autant l'ouverture de l'État provincial par rapport au français que les limites de celle-ci. D'un côté, le titre contient le nom francophone de ces coopératives d'épargne et de crédit, de l'autre, le texte ne sera pas traduit en français avant quelques années.

La loi donne naissance à la Société ontarienne d'assurance-dépôts (SOAD), qui sera remplacée par l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) en juin 2019. La Fédération devient membre de l'organisme qui garantit aux déposants le remboursement de leur argent en cas de faillite. La révision de la loi est l'un des moyens préconisés dans le rapport Carton pour assurer l'avenir des coopératives d'épargne et de crédit en Ontario, mais d'autres pistes sont proposées, dont des fusions de caisses.



« ENSEMBLE POUR SERVIR MIEUX »

La fusion de la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury avec la Fédération des caisses populaires de l'Ontario est officialisée par la signature de l'entente, le 3 octobre 1972, par (de gauche à droite) Bernard Croteau, directeur général de la FCPO, André Martin, président de la FCPO, Omer Legault, ancien gérant de la Caisse régionale, et Conrad Proulx, ancien président régional et nouveau directeur de la FCPO. (Crédit photographique : Studio Impact Photo, Ottawa. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Fédération des caisses populaires de l'Ontario (C93-Ph187-1339a).)

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario adopte des armoiries qui s'inspirent de celles utilisées par le Mouvement Desjardins depuis le début des années 1960. Sous un écusson orné de feuilles d'érable et d'anneaux entremêlés qui symbolisent peut-être les caisses affiliées se trouve la devise « Ensemble pour servir mieux ». Ces quelques mots résument l'unification des caisses populaires en Ontario préparée de longue date, mais qui sera de courte durée.



Fédération des caisses populaires de l'Ontario

450, rue Rideau, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
(613) 789-7777 Télécopieur : (613) 789-3763

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario utilise ses armoiries au cours des années 1970, puis elle adopte ce logo. Il est formé de trois alvéoles qui sont une référence à l'abeille et, au centre, d'un trillium, fleur emblématique de l'Ontario.

Discuté depuis près de 10 ans, le regroupement des trois organismes fédératifs s'amorce en 1965. Une entente est signée pour confier à la Fédération la gestion de la Caisse régionale de Cochrane-Temiskaming. Puis, une réelle fusion se concrétise quatre ans plus tard. En 1972, ce sont les 14 membres de la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury qui se joignent à la Fédération. Elle devient ainsi « la voix officielle des caisses populaires de l'Ontario, puisqu'elle est la seule Fédération regroupant la grande majorité des caisses¹⁴ », à l'exception de quelques-unes restées autonomes.

La devise « Ensemble pour servir mieux » s'applique à la situation de la Fédération et des caisses régionales, mais aussi à celle des caisses populaires elles-mêmes. Pour offrir les nouveaux produits et services, elles doivent atteindre une certaine taille, expliquait le rapport Carton, ce qui provoque la fusion des plus petites¹⁵. Quatre ont déjà eu lieu dans les années 1960 et ce chiffre double pendant la décennie suivante. À Ottawa, la Caisse populaire Saint-Thomas d'Aquin se joint à celle de Sainte-Anne. Dans le Sud-Ouest, la Caisse populaire de St Catharines se regroupe avec celle de Welland. Dans les deux cas, ce sont des caisses récemment mises sur pied qui en intègrent une plus ancienne. Le phénomène s'observe aussi entre des caisses de fondation récente, comme celles de Cartier et de Saint-Étienne de Dowling près de Sudbury qui unissent leurs forces



Des comptoirs de caisses populaires ouvrent leurs portes dans des centres commerciaux, comme celui-ci de la Caisse populaire de Welland à la Plaza Lincoln.

en 1972, moins de dix ans après leur fondation respective. Les fusions se poursuivent dans les années 1980, mais elles relèvent d'une autre dynamique, comme nous le verrons plus loin.

Jusqu'alors, la caisse populaire avait pour seule adresse son siège social où toutes les transactions étaient effectuées. Les fusions marquent l'arrivée des premiers centres de services, puisque l'une des deux devient une « succursale », selon le terme employé à l'époque. Plus modestes, les « comptoirs » font également leur apparition. La localisation étant l'un des facteurs primordiaux pour susciter l'adhésion à la caisse¹⁶, plusieurs d'entre eux sont situés dans des centres commerciaux pour s'adapter à l'évolution des habitudes des sociétaires. Par exemple, la Caisse populaire de Welland s'installe à la Plaza Lincoln en 1974. L'arrivée de nouvelles technologies permet de multiplier les lieux où les membres ont accès aux services de leur coopérative.





Le Système intégré des caisses (SIC), créé en partenariat avec IBM, est le premier système au monde à automatiser toutes les opérations du cycle comptable.

L'ÈRE DE L'INFORMATIQUE

En 1959, la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa frappe un grand coup en se procurant un système électronique de comptabilité. Elle se montre particulièrement avant-gardiste, non seulement parmi les caisses, mais aussi parmi l'ensemble des institutions financières de la capitale¹⁷. L'intérêt pour ce qu'on appelle alors la mécanisation est né de l'usage grandissant des chèques et de la volonté d'automatiser plusieurs tâches répétitives¹⁸. La tenue des cartes de capital social, d'épargne et de prêts des sociétaires en fonction des dépôts, des remises et des intérêts représente un travail énorme qui laisse place à l'erreur humaine. Les caisses populaires les plus prospères imitent celle de Notre-Dame et se procurent des machines comptables électroniques. En 1967, la Caisse populaire de Welland vante, à son tour, sa « comptabilité mécanisée moderne¹⁹ » grâce aux équipements de la compagnie Burroughs.



Le gérant de la Caisse populaire Orléans, Réal Marcil, et une employée travaillent avec une machine comptable à la fin des années 1960.

Cette course à la mécanisation engendre des problèmes d'uniformité entre les caisses et comporte des coûts que toutes ne peuvent assumer. Au cours des années 1960, le Mouvement Desjardins du Québec arrive à la conclusion qu'une approche collective s'impose. Pour répondre aux besoins spécifiques des caisses, il juge préférable de concevoir sa propre solution technologique, plutôt que d'adopter le système d'un manufacturier destiné aux banques. Ce choix audacieux s'avère le bon, car le Mouvement Desjardins prend une longueur d'avance lorsqu'il lance en 1970 le Système intégré des caisses (SIC). Créé en partenariat avec IBM, il s'agit, selon ses concepteurs, du premier système au monde à automatiser toutes les opérations du cycle comptable²⁰. Il suscite rapidement l'intérêt d'autres coopératives d'épargne et de crédit ailleurs au Canada, dont les caisses populaires de l'Ontario qui deviennent les premières d'entre elles à adopter le SIC. Son déploiement commence dès 1972. Trois ans plus tard, une douzaine de caisses sont reliées au système et ce chiffre atteint 45 en 1978. Entre-temps, certaines *credit unions* de l'OCUL ont également adhéré au SIC, tout comme la Fédération des caisses populaires acadiennes²¹.

Ce système facilite le travail des employés, mais il change peu de choses pour les sociétaires. Il contient cependant le germe d'une véritable révolution : Inter-Caisses. Lancé en 1975, ce service transforme la relation du membre avec sa coopérative locale. Auparavant, il pouvait

uniquement faire des transactions à sa caisse. Par exemple, à Sudbury, il était impossible pour le sociétaire de la Caisse populaire de Saint-Jean-de-Brébeuf de faire un dépôt ou un retrait à la Caisse populaire Sainte-Anne dans la paroisse voisine. Avec Inter-Caisses, il peut désormais se présenter au comptoir de toute caisse reliée au SIC. De Cochrane à Cornwall en passant par Windsor, son argent est accessible partout où se trouve une caisse populaire. Du côté des banques canadiennes, les transactions entre succursales seront offertes seulement au début des années 1980.

Autre nouveauté, la carte de crédit suscite quant à elle le débat. Les conseils d'administration et les directeurs généraux des caisses populaires de l'Ontario participent en 1974 à une vaste consultation menée par le Mouvement Desjardins à son sujet²². L'année suivante, la Fédération du Québec renonce à offrir ce service. Cette décision s'explique par des considérations idéologiques, comme la volonté de ne pas encourager la consommation à crédit dans un contexte d'inflation, auxquelles s'ajoutent des raisons très concrètes comme l'ampleur des investissements requis. On considère également qu'Inter-Caisses offre aux membres une mobilité comparable à celle permise par la carte de crédit²³. En 1981, le Mouvement Desjardins revient sur sa décision. L'occasion de faire l'acquisition de la franchise Visa se présente et les mentalités ont évolué. Toujours plus répandue, la carte de crédit est présentée davantage comme un mode de paiement que comme un outil de crédit, ce qu'illustre son surnom de « monnaie de plastique ». Une entente est signée trois ans plus tard pour l'offrir aux sociétaires des caisses populaires ontariennes. Certaines l'adoptent aussitôt, mais des restrictions apparaissent dans le service auprès des marchands, ce qui en limite la diffusion jusqu'au début de la décennie suivante²⁴.



La collaboration avec le Mouvement Desjardins permet également de déployer les guichets automatiques. Comme Inter-Caisses, ce nouvel outil donne aux sociétaires une accessibilité accrue à leur argent, puisqu'ils peuvent effectuer des dépôts et des retraits en dehors des heures d'ouverture de leur coopérative. En 1985, les trois premiers sont mis en service dans la région d'Ottawa, aux caisses populaires Cyrville-Rockland, Orléans et Sainte-Anne Laurier. Ce chiffre est multiplié par trois dès l'année suivante. En 1990, ce sont près d'une trentaine de guichets automatiques qui sont disponibles à travers la province²⁵.

En plus des technologies qui transforment la manière d'effectuer des transactions, les caisses populaires de l'Ontario offrent de nouveaux produits et services. Des régimes d'épargne-logement et d'épargne-retraite ainsi que le compte à plages de taux font leur apparition durant ces deux décennies. En 1985, la Fédération se dote d'un service de crédit à l'entreprise afin d'aider les caisses populaires à servir ce type de membres. « Nous sommes convaincus que le développement de l'entrepreneuriat francophone est l'une des clés essentielles au développement de notre communauté²⁶ », affirme une dizaine d'années plus tard le président de la Fédération et de la Caisse populaire Champlain à Ottawa, Benoît Martin.

La façon d'octroyer les prêts évolue également au cours de cette période. À partir du milieu des années 1970, plusieurs caisses populaires abolissent la commission de crédit²⁷. Cette instance conçue par Alphonse Desjardins afin d'examiner les demandes d'emprunt était composée de sociétaires élus. Connaissant souvent personnellement l'emprunteur, les commissaires pouvaient juger de son caractère qui constituait une sorte de garantie morale. Dans un contexte de concurrence, certains déplorent les délais supplémentaires occasionnés par cette façon de faire et se questionnent sur le respect de la confidentialité²⁸. L'évaluation du crédit est dès lors réalisée par des employés de la caisse, selon des critères considérés plus objectifs.

Durant la même période, plusieurs caisses abolissent également le conseil de surveillance et confient son mandat à des vérificateurs externes. Ainsi, dans plusieurs caisses, les personnes élues par les sociétaires en assemblée générale siègent à une seule instance : le conseil d'administration. Cette modernisation de la gouvernance place les caisses de l'Ontario à l'avant-garde, car elle sera réalisée dans celles du Québec par étapes au cours des décennies suivantes. Comme l'apparition des technologies ainsi que de nouveaux produits et services, elle vise à mieux servir les sociétaires pour affronter à la fois la concurrence et certaines difficultés, comme la conjoncture économique.



Les trois premiers guichets automatiques dans les caisses populaires ontariennes sont mis en service dans la région d'Ottawa en 1985.



Inauguration d'un comptoir de la Caisse populaire Lamarche au Centre francophone de Toronto, le 29 septembre 1980. (Crédit photographique : Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Fédération des caisses populaires de l'Ontario (C93 Ph187-1945 à 1962).)

AFFRONTER DES VENTS CONTRAIRES

Après une trentaine d'années, l'élan de croissance économique amorcé à la fin de la Deuxième Guerre mondiale s'essouffle. En 1973, le choc pétrolier en constitue un premier signal avec sa flambée des prix. Au cours des années suivantes, l'inflation prend une telle ampleur que le gouvernement fédéral adopte une politique de contrôle des prix et des salaires. Le secteur manufacturier amorce son déclin au Canada, ce qui affecte notamment l'industrie automobile en Ontario²⁹. La décennie est marquée par une inflation galopante et un taux de chômage à la hausse.

Pour les épargnants, cela signifie une perte annuelle de 5 % à 7 % de leur pouvoir d'achat. Dans ce contexte, les caisses populaires doivent faire fructifier le plus possible l'argent qui leur est confié. « Nous avons donc la responsabilité de faire chaque jour un arbitrage intelligent entre le niveau de rentabilité d'une part et la sécurité des placements d'autre part³⁰ », affirme Roger-J. Bédard de la Fédération. À cette longue période d'inflation incontrôlée succède au début des années 1980 une hausse des taux d'intérêt à des sommets historiques, dépassant les 20 % sur les prêts personnels et hypothécaires. Plusieurs repoussent l'achat d'une propriété ou se retrouvent dans l'incapacité de poursuivre leurs paiements. De leur côté, les entreprises ralentissent leur rythme de production, procèdent à des licenciements massifs ou à des fermetures temporaires. Le Canada est frappé de plein fouet par la récession.

La diminution de la demande de prêts jumelée à des taux d'intérêt vertigineux à payer sur les épargnes entraîne des déficits dans certaines caisses. Les avoirs des membres ne sont pas menacés pour autant. Une

seule caisse ferme ses portes, sans occasionner de pertes. Il s'agit de la Caisse populaire Lamarche avec ses bureaux dans Harbourfront à Toronto. Le contexte économique difficile provoque plutôt des regroupements. Sept fusions de caisses se produisent en trois ans seulement, de 1980 à 1982. Parmi elles, deux caisses populaires du Sud-Ouest se joignent à des *credit unions* anglophones, ce qui est particulièrement difficile à vivre pour la Fédération qui n'est plus l'unique point de ralliement des caisses en Ontario³¹.

L'unité des caisses populaires réalisée en 1972 est rompue à peine deux ans plus tard. Un premier groupe de quatre caisses quitte les rangs de la Fédération. Puis, à la fin de la décennie, une dizaine de caisses du Nord se retirent à leur tour pour former l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario. Insatisfaites des coûts et des services obtenus, elles s'opposaient également à la fermeture du bureau régional et à des changements dans la représentation au conseil d'administration de la Fédération. Malgré des discussions pour la réintégration qui démarrent dès 1985³² et qui seront ponctuellement reprises au fil des décennies, l'Alliance demeure, à ce jour, une organisation autonome.

Dans le contexte de crise économique, certains critiquent les caisses populaires. Un rapport commandé par l'Association canadienne-française de l'Ontario (anciennement ACFÉO) dénonce notamment « l'absence d'éducation et d'implication sociale³³ ». Il indique, malgré tout, que la coopération reste perçue comme un outil essentiel pour les Franco-Ontariens. Bien qu'elles reconnaissent déjà leur rôle social et culturel, en plus de leur fonction financière, les caisses populaires sont maintenant incitées à en faire plus.



« BEAUCOUP PLUS QUE DES SERVICES FINANCIERS »

À partir des années 1970, certains se demandent pourquoi être membre d'une coopérative d'épargne et de crédit, puisqu'ils retrouvent les mêmes services dans les banques. Le directeur général d'une *credit union* ontarienne, Joe Caskette, répond par une autre question : pourquoi faire affaire avec une banque, alors que les coopératives donnent accès aux mêmes services, en plus d'appartenir à leurs membres³⁴? L'anecdote illustre le nouvel environnement concurrentiel auquel caisses populaires et *credit unions* doivent s'adapter, et surtout la nécessité de mieux faire comprendre le modèle coopératif. Cette période voit se multiplier les contributions au milieu et s'intensifier les efforts pour les faire connaître. Dans la deuxième moitié des années 1980, les caisses populaires affirment offrir « beaucoup plus que des services financiers³⁵ ».

Quelques initiatives importantes ont déjà été réalisées auparavant. Le meilleur exemple est sans doute la participation à la création d'une coopérative funéraire à Sudbury au début des années 1950. Lorsque la

seule entreprise de pompes funèbres francophone de la région est mise en vente, un groupe composé notamment de dirigeants de la Caisse populaire Sainte-Anne de Sudbury la convertit en coopérative, afin d'assurer la préservation des services en français³⁶. À la fin des années 1970, des représentants de caisses populaires siègent toujours à son conseil d'administration, dont Denis Rochon, président de la Caisse populaire de Roussel de Coniston, et J. Arthur Pharand, gérant de la Caisse populaire Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury³⁷. Cette présence se poursuivra au cours des décennies suivantes.

La région voit naître des projets similaires au cours des années 1970. À Hanmer, la caisse joue un rôle de premier plan dans la création d'un centre médical. Du côté de Coniston, la caisse sert de bougie d'allumage au projet d'une résidence pour personnes âgées francophones, appelée La Ruche³⁸. Quant à la Fédération, elle investit dans une coopérative de télévision qui donne accès à du contenu en français dans l'Est ontarien et en Outaouais³⁹.

L'implication dans le milieu se fait plus intense durant les années 1980. La Fédération et les caisses contribuent à la naissance de la Fondation franco-ontarienne avec un don totalisant 50 000 \$ en 1986. Une somme presque aussi importante est versée à l'Université Laurentienne à Sudbury

la même année⁴⁰. Plusieurs initiatives visent spécifiquement la jeunesse. Des caisses populaires mettent sur pied des fondations, comme à Earlton et à Cyrville-Rockland, qui appuient des élèves de leur communauté. La Caisse populaire de Welland accorde un budget annuel aux écoles primaires et secondaires de sa région afin d'organiser des activités parascolaires ou d'offrir des bourses d'études⁴¹.

À l'échelle provinciale, les caisses populaires lancent le Concours international des jeunes en 1983. Créé en Europe et introduit au Canada par le Mouvement Desjardins quelques années plus tôt, il invite les participants à rédiger un texte ou produire un dessin sur un thème lié à un sujet d'actualité. La première année, plus de 10 000 jeunes franco-ontariens y prennent part et ce chiffre est doublé dès l'édition suivante. Signe de sa popularité, le Concours est étendu aux coopératives membres du Conseil de la coopération d'Ontario en 1987, afin d'offrir aux jeunes des régions non desservies par les caisses la possibilité d'y participer. Cette volonté de contribuer à l'éducation des jeunes n'est pas nouvelle : la caisse scolaire, dont l'idée remonte à l'époque d'Alphonse Desjardins, est toujours bien vivante. En 1987, ce sont 9 000 élèves du primaire qui ont déposé plus de 700 000 \$⁴². Les années suivantes verront également la création de caisses étudiantes dans les écoles secondaires.

Depuis le début des années 1980, les rapports annuels de la Fédération et des caisses populaires présentent succinctement ces initiatives de plus en plus nombreuses. Elles sont colligées pour la première fois dans un véritable bilan social en 1988. Celui-ci souligne en premier lieu le bénévolat que réalisent les quelque 400 administrateurs de caisses populaires, en siégeant non seulement aux instances de la coopérative, mais aussi à celles de divers autres organismes. Ce premier bilan social indique des dons et commandites qui totalisent près de 150 000 \$ ainsi que des prêts de locaux, l'implication du personnel et le soutien à des événements, des expositions d'œuvres d'art, des concerts. Cette contribution au milieu s'accroîtra au cours des années suivantes.

En 1970, les caisses populaires ontariennes se trouvaient devant l'obligation de s'adapter aux changements dans leur communauté et dans leur industrie, en plus d'affronter un contexte économique difficile. Vingt ans plus tard, elles se sont modernisées et donnent accès à de nouveaux produits et services dans lesquels la technologie joue un rôle grandissant. Alors qu'elles rassemblaient près de 95 000 sociétaires au début de la période, elles en comptent maintenant 175 000. L'actif qui était d'environ 100 M\$ a franchi le cap symbolique de 1 G\$ en 1988. Pour parvenir à ces résultats, plus d'une quinzaine de caisses se sont regroupées et la collaboration avec le Mouvement Desjardins s'est accentuée. Ces deux tendances marquent également les décennies suivantes.



Le Concours international des jeunes connaît un franc succès auprès des jeunes franco-ontariens.

En 1997, on assiste à une mobilisation importante des Franco-Ontariens pour le maintien de l'hôpital Montfort, à laquelle des caisses participent financièrement. (Crédit photographique : Étienne Morin, Le Droit Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Le Droit (C71-Ph92-13-160397 montfort-31).)



PLUS FORTS ENSEMBLE 1989-2020

Au cours des 30 dernières années, les caisses populaires de l'Ontario ont poursuivi leur rapprochement avec le Mouvement Desjardins jusqu'à en devenir une partie intégrante. Elles sont restées à la fine pointe des produits et services financiers ainsi que des technologies, en comptant sur la force du plus grand groupe financier coopératif au Canada. Ce dernier, en souhaitant accentuer sa présence en Ontario, a contribué à la croissance des caisses populaires qui décident de se réunir au sein d'une seule institution pour exploiter pleinement leur potentiel de croissance.

LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE, DE LA LOI 8 AUX COUPES BUDGÉTAIRES DE 2018

« Une année historique¹ » pour les Franco-Ontariens, voilà comment le président de la Fédération des caisses populaires, Jean-Baptiste Alie, qualifie 1989 dans le rapport annuel. Elle marque l'entrée en vigueur de la *Loi sur les services en français*, adoptée trois ans plus tôt, qui garantit l'accès à des services gouvernementaux en français, excluant les municipalités, dans 25 régions désignées. De plus, deux conseils scolaires de langue française sont mis sur pied à Ottawa et à Toronto. Cinq ans plus tard, l'histoire s'écrit à nouveau avec la création de deux collèges, Grands Lacs et Boréal, et de centres scolaires communautaires notamment à Kingston, à Longlac, à Dufferin-Peel et à London. Le nouveau président de la Fédération, Benoît Martin, fait un vibrant plaidoyer dans le rapport annuel de 1994 pour que les francophones obtiennent la gestion complète de leur système d'éducation, ce qui se concrétisera trois ans plus tard avec la Loi 104.

Les caisses populaires de l'Ontario et leur Fédération prennent position dans un autre dossier primordial pour la place du français dans la province. En 1997, dans un contexte de restructuration des services de santé, le gouvernement annonce la fermeture du seul établissement hospitalier universitaire francophone de l'Ontario : l'Hôpital Montfort. On assiste à une mobilisation importante des Franco-Ontariens à laquelle des caisses participent financièrement². La Fédération affiche sa solidarité à la cause en déployant une immense banderole sur la façade de son siège social du 214, chemin Montréal, dans Vanier à Ottawa. Elle remet également à la présidente de l'organisme S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, l'Ordre du Mérite des caisses populaires, une distinction créée à l'occasion du 50^e anniversaire de la Fédération³.

Au même moment, le portrait de la francophonie ontarienne change et prend un visage multiculturel⁴. La proportion des francophones parmi la population ontarienne a augmenté de façon constante jusqu'en 1941. Elle s'est maintenue à près de 10 % pendant les trois décennies suivantes, puis elle commence à décliner. La tendance est amoindrie par l'apport de l'immigration. Entre les recensements de 1991 et de 2001, la proportion de francophones nés à l'extérieur du Canada passe de 4 % à 16 % dans la province, atteignant même 50 % à Toronto. La plupart proviennent d'Europe (36 %) et d'Afrique (26 %), selon l'enquête de 2001. En milieu urbain, cette diversité n'est pas un phénomène nouveau et les caisses populaires s'y adaptent depuis longtemps. Dès les années 1950, par exemple, la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa offre des services en italien. Une trentaine d'années plus tard, c'est plutôt le cantonais, le vietnamien et le mandarin que l'on pouvait entendre dans ses murs⁵.



Dans les années 1980, la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa offre des services en cantonais, en vietnamien et en mandarin, comme en témoignent les caractères chinois dans la fenêtre de son siège social.

Symbole du chemin parcouru par les Franco-Ontariens, le Gouvernement de l'Ontario s'excuse en 2016 pour le Règlement 17 qui avait restreint l'enseignement du français entre 1912 et 1927. Si la plupart des associations franco-ontariennes saluent l'initiative, elles demandent que des gestes concrets soient posés pour favoriser l'épanouissement de la langue dans la province. Or, à peine deux ans plus tard, les services en français ne sont pas épargnés par Queen's Park lors de coupes budgétaires. Le Commissariat aux services en français disparaît. Son rôle, qui consiste à traiter les plaintes relatives à l'application de la *Loi sur les services en français*, est confié à l'ombudsman provincial. Le projet d'Université de l'Ontario français à Toronto est également remis en question jusqu'à la signature d'une entente de financement entre les gouvernements ontarien et canadien en janvier 2020.

Des constats intéressants se dégagent de la mobilisation que provoquent ces annonces. D'abord, chaque génération étant différente de la précédente, il faut reconnaître que le rapport des jeunes francophones à la langue suscite souvent de l'inquiétude chez leurs aînés. Ils se perçoivent plutôt comme « bilingues francophones⁶ », selon Gratien Allaire de l'Institut franco-ontarien de l'Université Laurentienne. Pourtant, leur voix se fait entendre lors des coupes budgétaires, de même que celle de personnes issues de l'immigration, dans une moindre mesure⁷. Avec des jeunes et des immigrants prêts à défendre le français en Ontario, celui-ci est sans doute plus vivant et plus dynamique que ne le supposent certaines personnes à l'extérieur de la province.

« L'une de nos principales raisons d'être est d'appuyer [...] la communauté franco-ontarienne⁸ », affirment très clairement les administrateurs des caisses lors d'un sondage effectué par la Fédération à l'automne 1994. Cela passe d'abord et avant tout par le développement d'un réseau financier coopératif, comme l'indiquait l'énoncé de mission adopté une dizaine d'années plus tôt. Deux événements importants au début de cette période permettent aux caisses populaires de continuer à croître : l'adhésion au Mouvement Desjardins et l'adoption d'une nouvelle loi.

NOUVELLE APPARTENANCE ET NOUVELLE LOI



Le 8 mai 1989, Jean-Baptiste Alie, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, et Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, signent officiellement l'entente d'affiliation.

Au début des années 1980, les quelques fédérations de coopératives d'épargne et de crédit du Québec qui étaient toujours autonomes ont rejoint le Mouvement Desjardins. Point de ralliement dans la province, ce dernier se tourne alors vers les caisses populaires francophones ailleurs au Canada. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ses relations avec elles se sont intensifiées avec l'arrivée de nouvelles technologies dans les années 1970. En 1989, la Fédération ontarienne devient membre auxiliaire de la Confédération des caisses populaires et d'économie

Desjardins du Québec (CCPEDQ), en même temps que celle du Manitoba et un an avant celle de l'Acadie. Ce statut donne accès à l'ensemble des services du Mouvement Desjardins, mais sans droit de vote ni éligibilité aux fonctions administratives. Cela signifie, par exemple, que ces trois fédérations participent au conseil d'administration de la Confédération à titre d'observatrices.

De passage à Ottawa à cette occasion, le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland (1989-2000), ne manque pas de rappeler le rôle joué par Alphonse Desjardins en Ontario au début du siècle. Surtout, il précise que le Mouvement Desjardins « ne vient pas chez les Franco-Ontariens pour prendre leur place. Au contraire, [il] désire contribuer à l'épanouissement des caisses franco-ontariennes via leur fédération dans l'environnement qui leur est propre, tout en respectant leur autonomie et leur spécificité⁹ ».

Cette affiliation se traduit très rapidement par de nouveaux outils transactionnels pour les membres. D'abord, la gamme de produits Visa Desjardins peut être déployée dans toute son ampleur, notamment auprès des marchands qui adhèrent en grand nombre dès les premiers mois¹⁰. Les achats sont également facilités par le Paiement direct Desjardins. Les membres des caisses peuvent payer avec leur carte de guichet automatique chez les commerçants équipés d'un terminal au point de vente (TPV) de Desjardins. Une vingtaine de caisses populaires dans la région d'Ottawa participent à un projet-pilote pour étendre ce service, en passant au Paiement direct Interac. Il permet aux membres et aux clients de toutes institutions financières membres de l'Association Interac de payer chez les marchands, peu importe le type de TPV utilisé¹¹.



Lancement du service Paiement direct Desjardins en Ontario le 14 juin 1990. De gauche à droite : Benoît Martin, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, Jean-Guy Clément, directeur de la Caisse populaire de Hawkesbury, Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, Marcel Rozon, premier commerçant adhérent, et Yves Drouin, maire de Hawkesbury.

Au même moment, des filiales du Mouvement Desjardins se font plus présentes en Ontario. On profite de la signature officielle de l'affiliation des caisses populaires, le 8 mai 1989, pour inaugurer à Ottawa la première succursale à l'extérieur du Québec du Crédit industriel Desjardins, une filiale spécialisée dans les prêts commerciaux et industriels. Une expansion est projetée ailleurs dans la province, mais elle ne se concrétisera toutefois pas¹². Présente depuis plusieurs années par ses services fiduciaires auprès des caisses populaires de l'Ontario, la Fiducie Desjardins ouvre également un point de services dans la capitale nationale quelques mois plus tard afin d'offrir ses services aux personnes de la région. À compter de 1994, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario autorise la distribution des Fonds de placement Desjardins de la Fiducie dans les caisses populaires¹³. Bref, des entités du Mouvement contribuent à diversifier les services offerts aux membres.

La promulgation de la nouvelle *Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions* est un autre événement important. Elle introduit des changements qui peuvent apparaître très techniques, mais qui ont des impacts sur l'évolution des services offerts. D'abord, elle répond aux demandes des caisses populaires par rapport au fonds de stabilisation, un sujet qui a mobilisé beaucoup d'énergie depuis la fin des années 1980¹⁴. Cette réserve gérée par les caisses favorise la solidarité financière entre elles.

Il y a un autre aspect de la capitalisation des caisses qui est modernisé par la loi. Depuis les débuts, leur capital se constituait essentiellement de deux façons, soit en encourageant les sociétaires à souscrire plusieurs parts sociales de 5 \$, soit en versant une partie des trop-perçus à la réserve. Ces deux moyens ayant une portée limitée et prenant un temps considérable à mettre en œuvre, cela pose problème dans le nouvel environnement rapide et concurrentiel. La loi permet aux caisses d'émettre des parts privilégiées que leurs membres peuvent acheter. Une première émission de 25 M\$ est lancée avec succès dès 1996. La loi autorise aussi le versement de ristournes sous la forme d'actions. En 1997, ce sont sept caisses, dont Trillium, Saint-Jacques de Hanmer et Welland, qui remettent 1 M\$ à leurs sociétaires de cette façon¹⁵.

La question de la capitalisation revient à l'avant-scène après la crise financière de 2008. L'Organisation internationale du travail, notamment, remarque que les coopératives financières ont mieux traversé cette période de turbulence que les banques¹⁶. Sous la présidence de Monique F. Leroux (2008-2016), le Mouvement Desjardins augmente considérablement ses réserves et devient l'une des institutions financières les plus solides au monde. Les caisses populaires de l'Ontario choisissent alors de se conformer au seuil de capitalisation

du Mouvement Desjardins, dépassant ainsi volontairement celui requis par la loi ontarienne¹⁷. Pour ce faire, elles suspendent temporairement les ristournes à compter de 2014. Cinq ans plus tard, ces dernières reviennent en force avec le versement d'un montant totalisant 10 M\$. En 2019, la formule de la ristourne est bonifiée, afin de refléter non seulement l'utilisation des services de la caisse par le membre, mais aussi sa détention de produits chez d'autres entités du Mouvement Desjardins.

Plus de vingt-cinq ans après son adoption, la *Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions* fait l'objet de travaux en vue d'une révision. Dans son mémoire déposé au ministère des Finances en août 2019, le Mouvement Desjardins identifie trois priorités pour ce renouvellement de la loi : permettre la distribution de produits d'assurance dans les caisses; reconnaître la notion de groupe financier intégré qui accroît la solidarité financière des entités de Desjardins; faciliter le développement interprovincial¹⁸. Comme l'affirme le député provincial Stan Cho, adjoint parlementaire au ministre des Finances en janvier 2020, « un nouveau cadre aiderait les caisses populaires et les *credit unions* à être plus souples et plus concurrentielles, ainsi qu'à se positionner de façon à mieux répondre aux besoins de leurs sociétaires¹⁹ ». C'est exactement ce qui s'est produit lors des révisions précédentes, comme dans les années 1990.

LA CAISSE POPULAIRE... RÉINVENTÉE



La Fédération des caisses populaires de l'Ontario loge dans cet immeuble du 450, rue Rideau, à Ottawa de 1985 jusqu'en 1996. Au rez-de-chaussée se trouve la Caisse populaire Sainte-Anne Laurier lorsque cette photo est prise en 1989.

« Le sociétaire de la fin des années 90 vise à obtenir un rendement supérieur et un service personnalisé et efficace, constate le président du conseil d'administration de la Fédération, Fernand Bidal, en 1997. Cela nous a imposé trois choses : une meilleure approche-conseil; des produits et services tenant compte des besoins du membre; de multiples réseaux de distribution des plus efficaces qui rejoignent les sociétaires peu importe leur milieu.²⁰ » Ces trois éléments résument le processus de réingénierie dans lequel s'engagent les caisses populaires pendant cette période.

Sur le plan de l'approche-conseil, il faut d'abord rappeler que le volet transactionnel occupait une place centrale dans les activités quotidiennes des caisses populaires depuis leur début. La plupart des sociétaires s'y rendaient quelques fois par mois pour des services de convenance, comme encaisser un chèque de paie. Les transactions sont de plus en plus réalisées par l'entremise des nouveaux outils technologiques, comme les guichets automatiques, les TPV et le dépôt direct. L'arrivée d'Internet et d'AccèsD en 1996 accentue considérablement cette tendance. Les membres peuvent dès lors faire certaines transactions 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout dans le monde.

Le rôle de la caisse évolue : le sociétaire ne s'y rend plus que quelques fois par année pour obtenir des conseils et des produits spécialisés auprès de son conseiller. C'est pour effectuer ce passage d'une caisse transactionnelle à une caisse relationnelle que les caisses s'engagent

dans la réingénierie en partenariat avec le Mouvement Desjardins. Il faut former les employés à ce nouveau rôle et adopter des technologies récentes, ce qui exige des investissements considérables. En Ontario, la Caisse populaire de Hawkesbury est choisie comme « caisse-vitrine » provinciale pour le projet-pilote qui démarre en 1995.

La réingénierie se traduit aussi par la transformation du réseau des caisses. Un colloque d'orientation des caisses populaires de l'Ontario se tient à Sudbury en novembre 1999. Alors que dans les années 1980, les fusions permettaient essentiellement à une caisse connaissant des difficultés de s'allier avec une autre plus vigoureuse, les participants s'entendent sur leur nécessité pour « offrir une gamme complète de produits et services de qualité à l'ensemble des sociétaires²¹ ». En 1992, un premier regroupement entre deux caisses en bonne santé avait eu lieu en Ontario avec l'union de la Caisse populaire de l'est de Cornwall et de la Caisse populaire de Cornwall-Nord²². Annonceur des années à venir, le geste a cependant été peu imité. Le nombre de caisses affiliées à la Fédération demeure relativement stable pendant la décennie, passant de 47 en 1989 à 40 dix ans plus tard.

Entre 1999 et 2003, dans la foulée du colloque de Sudbury, de nombreux regroupements sont réalisés. Le réseau compte 25 caisses, tandis que le nombre total de centres de services se maintient à un peu plus de 60. La tendance est particulièrement forte dans l'Est, qui passe de 15 à 7 caisses au cours de ces quatre années²³. En créant des entités de plus grande taille, les regroupements entraînent des économies d'échelle permettant de faire les investissements requis pour transformer les caisses.

Les caisses et leurs centres de services deviennent l'un des « multiples réseaux » évoqués par Fernand Bidal dans ses propos sur la réingénierie cités plus haut. Le Web occupe rapidement une place considérable parmi les modes de distribution. Dès 2005, un plus grand nombre de transactions sont effectuées sur Internet plutôt qu'aux guichets automatiques par les membres particuliers à l'échelle du Mouvement Desjardins. Cette tendance s'accroît avec l'apparition et la généralisation des téléphones intelligents à écran tactile qui amène le Mouvement Desjardins à lancer ses services mobiles en 2010. En plus du virtuel, d'autres réseaux de distribution voient le jour et reposent sur la collaboration entre les caisses, notamment pour servir les entreprises.

DES CENTRES SPÉCIALISÉS POUR LES MEMBRES

La mise en commun des efforts et de l'expertise des caisses ne se traduit pas seulement dans des fusions, mais aussi dans la création de centres spécialisés. Apparue au sein du Mouvement Desjardins dans le contexte de la réingénierie, cette nouvelle formule est immédiatement adoptée en Ontario.

Bien que le tout premier prêt dans l'histoire des caisses populaires ait été octroyé à un entrepreneur, elles ont traditionnellement été plus axées sur le service aux personnes. Elles ont commencé à s'intéresser davantage aux entreprises dans les années 1980. L'objectif de certains changements introduits par la loi de 1994 est justement d'accroître la capacité de financement des entreprises. Leurs effets se font rapidement sentir, puisque la proportion des prêts commerciaux dans le portefeuille des caisses passe de 16 % à 23 % entre 1994 et 1997²⁴. Pour aller plus loin, les

caisses, qui desservent un même marché, regroupent leur expertise en un seul lieu physique : le Centre financier aux entreprises (aujourd'hui Centre Desjardins Entreprises). L'analyse du risque de crédit, de la rentabilité et de l'évolution des entreprises exige une spécialisation, dont les coûts peuvent ainsi être partagés entre elles. En 2000, les caisses d'Ottawa se dotent d'un tel centre, suivies par celles de Sudbury deux ans plus tard.

Deux autres centres voient le jour au tournant de l'an 2000. Dans l'Est, où l'agriculture occupe une place considérable dans l'économie, la formule est adaptée par cinq caisses de la région. Se partageant déjà une personne-ressource en crédit aux entreprises agricoles depuis quatre ans, elles créent un Centre financier agricole en 2001. Cette adaptation au profil économique régional s'avère judicieuse, car le centre gère un portefeuille de 29 M\$ après un an d'activités. Notons, par ailleurs, que les caisses ont grandement contribué au lancement du programme gouvernemental Agri-Plus en 1994, dont l'objectif est de « rediriger les épargnes du milieu rural vers les agriculteurs²⁵ ». Enfin, un Centre administratif provincial est aussi créé pour concentrer les services administratifs, permettant ainsi aux employés dans les caisses populaires de consacrer tous leurs efforts au service aux membres²⁶.



Ouverture officielle du centre de services de Desjardins dans le quartier des affaires torontois, le 4 décembre 2013. De gauche à droite, on reconnaît notamment Jean-Marc Spencer, directeur général de la Caisse populaire Voyageurs, Monique F. Leroux, présidente du Mouvement Desjardins, Robert Boucher, président de la Caisse populaire Voyageurs, et Donat Boulé, président de la Fédération de l'Ontario.



Desjardins

Au cours des années 2010, des centres d'un nouveau type voient le jour. En 2013, un Centre de services Desjardins ouvre ses portes en plein cœur du quartier financier de Toronto. Exploité par la Caisse populaire Voyageurs avec la participation des principales autres composantes du Mouvement Desjardins, ce « point de service institutionnel » offre des services bancaires personnels et commerciaux ainsi que des services de cartes, de gestion de patrimoine, de courtage en ligne et d'assurance de dommages²⁷. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la présence torontoise de cette caisse sudburoise depuis une quinzaine d'années. En effet, c'est cette caisse, alors appelée la Caisse populaire LaSalle de Sudbury, qui a pris sur elle de répondre aux besoins des francophones de plus en plus nombreux dans le Centre-Sud-Ouest. Elle ouvre un centre de services dans la Ville-Reine, puis elle acquiert plus tard une succursale de la Banque Nationale à Oshawa et une autre à Sudbury qu'elle convertit en centres de services²⁸.

En 2017, les « réseaux complémentaires » aux caisses s'enrichissent de deux ajouts. Pour développer le marché d'Ottawa et attirer de nouveaux membres et clients, on ouvre le Desjardins Ottawa Centre-ville. Il s'agit d'un premier centre suprarégional dans la province, qui est conçu selon une approche de commerce de détail. On implante également le Service Signature Desjardins pour répondre aux besoins des personnes aisées et fortunées. « L'Ontario est une province en pleine effervescence, dont le potentiel de développement des affaires est immense²⁹ », soutient Stéphane Trottier, président de la Fédération, à compter de 2016, dans le rapport annuel pour expliquer ces deux initiatives. C'est aussi la raison pour laquelle le Mouvement Desjardins accentue fortement sa présence dans la province depuis le début des années 2000, ce qui s'est traduit notamment par l'affiliation complète des caisses populaires.

L'ONTARIO : « PIVOT DU DÉVELOPPEMENT PANCANADIEN »

Devenu président du Mouvement Desjardins en 2000, Alban D'Amours croit nécessaire de solidifier le partenariat avec les caisses à l'extérieur du Québec, et plus spécifiquement avec celles de l'Ontario. « Je suis parti en croisade. J'ai rencontré [les] dirigeants et établi un lien de confiance³⁰ », explique-t-il. Le 26 avril 2003, les mandataires des 30 caisses populaires affiliées à la Fédération de l'Ontario acceptent à 94 % un partenariat renouvelé avec le Mouvement Desjardins du Québec.

Les caisses populaires qui comptent alors près 160 000 sociétaires et affichent un actif de 2,3 G\$ deviennent des membres réguliers du Mouvement Desjardins le 1^{er} janvier suivant, tout en conservant leur Fédération. Elles siègent au conseil d'administration, participent aux assemblées générales annuelles, aux congrès d'orientation et à l'élection à la présidence. Ce sont autant de moments pour mieux se faire

connaître des collègues du Québec, dont certains sont peu au fait de la francophonie ontarienne³¹. Un amendement est apporté à la loi québécoise pour permettre aux caisses d'une autre province d'exercer leurs droits démocratiques et d'investir dans les filiales du Mouvement Desjardins. Cet investissement est d'autant plus judicieux que l'entente signée entre les deux parties définit l'Ontario comme le « pivot du développement pancanadien³² » amorcé par Desjardins dans les années précédentes.

C'est aussi en avril 2003 que le Mouvement Desjardins acquiert la Caisse d'épargne de l'Ontario (*Province of Ontario Savings Office*) et la transforme en *Desjardins Credit Union* (DCU). Informé de sa mise en vente par la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, le Mouvement Desjardins y voit une opportunité. L'institution de 2 G\$ d'actif et de 75 000 sociétaires atteint la rentabilité trois ans seulement après la transaction, offrant ainsi des perspectives encourageantes³³. Cependant, les années suivantes ne répondent pas aux attentes et elle est finalement cédée à la *Meridian Credit Union* en 2011. Six agences de DCU en milieu rural, réparties sur un immense territoire allant de Whitney à Pickle Lake, restent la propriété de Desjardins et sont confiées à la Caisse populaire Voyageurs³⁴. Après cet épisode, les caisses populaires ontariennes constituent plus que jamais l'ancrage du Mouvement Desjardins dans la province aux côtés des filiales en assurance vie et en assurance de dommages.



Deux acteurs clés de l'affiliation au Mouvement Desjardins en 2004 : Thomas Blais, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, et Alban D'Amours, président du Mouvement Desjardins.



Basée à Toronto, la compagnie d'assurance vie L'Impériale, dont la fondation remonte à la fin du 19^e siècle, a connu très rapidement une expansion internationale de ses activités, devenant un fleuron parmi les assureurs canadiens. Elle entre dans le Mouvement Desjardins en 1994 dans le cadre d'une vaste transaction. Afin que la poursuite de son développement s'inscrive sous la bannière Desjardins, elle est fusionnée à l'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne pour former Desjardins Sécurité financière (DSF) en 2002 qui devient alors le septième assureur de personnes au Canada avec 5 millions de clients. D'importants contrats sont décrochés au cours des années suivantes, comme celui des 70 000 travailleurs de l'Association des hôpitaux de l'Ontario en août 2007³⁵.

En assurance de dommages, une première acquisition a lieu en 2000 lorsque Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) met la main sur les deux filiales de la Banque CIBC, dont La Personnelle. Quinze ans plus tard, le Mouvement Desjardins frappe un grand coup en se portant acquéreur des activités canadiennes de State Farm, la plus importante mutuelle d'assurance de dommages aux États-Unis. DGAG prend ainsi le deuxième rang parmi les assureurs de dommages au Canada. La transaction marque aussi l'arrivée de nouveaux membres à la Caisse populaire Voyageurs, car elle fusionne la *State Farm Credit Union* qui offre des services financiers aux employés dans les bureaux d'Aurora et de Burlington. Au printemps 2018, la transition de la marque State Farm vers

celle de Desjardins est complétée. Les bureaux d'Aurora, près de Toronto, deviennent le premier bâtiment du Mouvement Desjardins à arborer le nouveau logo du groupe financier coopératif.

Depuis le début des années 2000, la marque Desjardins est de plus en plus connue en Ontario, notamment grâce aux compagnies d'assurances qui emploient plus de 3000 personnes dans la province. L'affiliation au Mouvement Desjardins est « peut-être la meilleure décision que nous n'ayons jamais prise³⁶ », affirme Thomas Blais, président de la Fédération ontarienne, en 2009. Voilà le constat qu'il dresse, alors qu'on célèbre le cinquième anniversaire du partenariat en tenant pour la première fois de l'histoire une réunion du conseil d'administration du Mouvement Desjardins à Toronto.

Prenant la parole devant *The Economic Club of Canada* en octobre 2018, le président du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, affirme : « Desjardins réalise 25 % de l'ensemble de ses revenus d'exploitation en Ontario. Et le tiers dans le Canada hors Québec. Nous voulons continuer à faire croître ces pourcentages. Nous le ferons en misant sur la croissance de tous nos secteurs d'affaires, incluant notre réseau de caisses en Ontario³⁷ ». Afin d'exploiter ce potentiel de développement et d'assurer leur avenir, les caisses populaires et leur Fédération entreprennent une transformation majeure dans les dernières années : la création d'une caisse unique pour toute la province.



À l'été 2009, une réunion du conseil d'administration du Mouvement Desjardins se tient à Toronto pour la première fois de l'histoire. Les administrateurs sont ici devant l'édifice du 95, avenue St-Claire Ouest.



Prenant la parole devant *The Economic Club of Canada* en octobre 2018, le président du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, affirme la volonté de l'organisation d'accroître sa présence dans tout le pays.



VERS LA CAISSE DESJARDINS ONTARIO

Tout au long des années 2010, la situation des caisses populaires en Ontario est excellente. Elles occupent le premier rang dans le Mouvement Desjardins pour le taux net de recommandation (TNR), la principale mesure de la satisfaction des membres, pendant plusieurs années consécutives³⁸. Elles connaissent en 2017 leur deuxième meilleure année des deux dernières décennies avec une croissance de 10 % de l'actif et du volume d'affaires, souligne Lionel Gauvin, Vice-président Ontario et directeur général de la Fédération³⁹. C'est précisément dans l'optique de poursuivre cet élan à long terme qu'est produite cette année-là une étude de faisabilité sur le regroupement des 11 caisses populaires de l'Ontario et de leur Fédération en une seule entité.

Un tel projet suscite le débat au sein des administrateurs et son ampleur soulève certains doutes. Il existe pourtant quelques précédents. Les caisses populaires du Manitoba ont été les premières à procéder à un tel regroupement dès 2010 pour former Caisse Groupe Financier. Six ans plus tard, c'était au tour de celles de l'Acadie de se rassembler pour devenir UNI Coopération financière. Enfin, en janvier 2018, les 12 caisses populaires ontariennes affiliées à l'Alliance ont aussi fusionné en une seule entité. Les raisons et les objectifs varient d'un cas à l'autre.

Les analyses confirment que le projet de rassembler les caisses populaires Desjardins de l'Ontario dans une caisse unique « est réalisable et qu'il engendrerait des gains intéressants pour les membres, les employés et l'organisation⁴⁰ ». Il répond à la volonté d'étendre les services offerts : les processus administratifs sont plus simples et les moyens plus grands pour des projets de développement d'affaires avec une institution unique⁴¹. Les quelque 120 membres des conseils d'administration et les 11 directeurs généraux des caisses populaires s'y rallient, malgré le fait que leur fonction ne sera plus la même avec la réalisation du projet. Mettant de côté leur intérêt personnel, ils deviennent des ambassadeurs du regroupement auprès des sociétaires. Démarre alors véritablement ce qui sera surnommé



Les délégués des 11 caisses populaires de l'Ontario lors des dernières assises de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario à Sudbury en avril 2019, quelques mois après le vote en faveur du regroupement.

le «Projet Harmonium» résumé par la formule : «Plus forts ensemble». Bon nombre d'employés des caisses, de la Fédération de l'Ontario et du Mouvement Desjardins y travaillent à temps plein, tout comme le président de la Fédération, Stéphane Trottier, véritable architecte du projet.

Des soirées d'information pour les membres sont organisées en octobre 2018. Réunis en assemblées générales extraordinaires un mois plus tard, ils votent en faveur du regroupement, tout comme les délégués de la Fédération. L'année suivante est consacrée à la mise en place de la nouvelle Caisse Desjardins Ontario, notamment avec la nomination de William (Billy) Boucher au poste de directeur général et chef des opérations. Née officiellement le 1^{er} janvier 2020, elle compte 130 000 membres, 50 centres de services, un centre Desjardins Entreprises et un Service Signature Desjardins, une équipe de 650 employés et un actif sous gestion de près de 14 G\$. Comme le titrait le journal *Le Droit*, «la plus grande caisse Desjardins [est] ontarienne⁴²».

Cette décision s'inscrit dans une vision à long terme. Après avoir franchi en 1996 le cap de 200 000 sociétaires, dont 90 % sont francophones, leur nombre diminue progressivement par la suite. L'adhésion des anglophones,

qui n'a pas été sans susciter de débats parmi les administrateurs, contribue à assurer la poursuite des activités avec une proportion atteignant 40 % à la fin des années 2010⁴³. Plus important employeur privé de la province dont la langue de travail est le français, les caisses populaires de l'Ontario n'en offrent pas moins des services en anglais depuis longtemps. Dans certaines communautés, la caisse étant la seule institution financière présente, elle s'est attiré plusieurs membres anglophones⁴⁴. Depuis 1994, la loi prévoit que l'administration des caisses populaires se fait en français et le règlement administratif de la nouvelle Caisse Desjardins Ontario Credit Union le réaffirme sans équivoque, malgré son nom bilingue : «La Caisse offre, en français, des services financiers à ses sociétaires et sert les intérêts de la collectivité francophone de l'Ontario en assurant la gestion et la démocratie de la Caisse dans cette langue. [...] Les communications entre la Caisse et ses employés, ainsi qu'entre les employés, se font prioritairement en français. La Caisse peut toutefois desservir un sociétaire dans une autre langue⁴⁵».



Le conseil d'administration de la nouvelle Caisse Desjardins Ontario (janvier 2020) : Michel Velle, Roger Leduc, Larry Allan Swiniarski (observateur, Autorité ontarienne de réglementation des services financiers), Stéphane Gravel (observateur, Mouvement Desjardins), Pierre Benoit, Chantal Sabourin, Lucie Huot, Stéphane Trottier (président), Marie-Paule Bonin, Billy Boucher (directeur général), Pierre Messier, Bululu Kabatakaka, Donald Narbonne, Louise Gervais-Guy, Jean Cloutier, Robert Boucher, Francine Côté, Sylvain Charlebois (absentes : Valérie Doré, Sophie Miller).

« Je suis particulièrement heureux que, collectivement, nous ayons choisi de nous élever au-dessus des intérêts locaux et des réalités particulières de nos caisses, afin d'unir nos forces pour offrir à nos membres une meilleure institution⁴⁶ », écrit le président de la Fédération, Stéphane Trottier, dans le rapport annuel de 2018. Chacune des quatre régions de l'Ontario où se trouvent les caisses populaires a ses particularités et c'est pourquoi elles sont toutes représentées au conseil d'administration de la nouvelle entité : Ottawa (quatre sièges), est de l'Ontario (cinq sièges),

Sudbury – nord de l'Ontario (cinq sièges) et Sud-Ouest-Toronto (trois sièges). De plus, la mise en place de 11 comités de liaison vise à rester en phase avec les différentes communautés de la Caisse Desjardins Ontario.

« La future Caisse aura une capacité accrue d'appuyer les projets porteurs du milieu, ce qui en fera un partenaire incontournable dans les collectivités ontariennes où elle est présente⁴⁷ », prévoit-on lors de l'annonce du regroupement. La Caisse Desjardins Ontario s'inscrit ainsi dans la continuité de l'action des caisses populaires et de la Fédération au cours de cette période.

LISTE DES CAISSES POPULAIRES QUI ONT FORMÉ LA CAISSE DESJARDINS ONTARIO LE 1^{ER} JANVIER 2020 AVEC LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO

CAISSES	DIRECTION GÉNÉRALE	PRÉSIDENCE
Caisse populaire Rideau-Vision d'Ottawa	Denis Beaudry	Jean Cloutier
Caisse populaire Trillium	Normand Leroux	Pierre Benoit
Caisse populaire d'Alfred	Eric Martin	Réjeanne Lévesque
Caisse populaire de Hawkesbury	Lionel Renaud	Sylvain Charlebois
Caisse populaire de la Vallée	Chantal Lajoie	Marie-Paule Bonin
Caisse populaire de Cornwall	Chantal Lajoie	Valérie Doré
Caisse populaire Nouvel Horizon	Paul Doré	Chantal Sabourin
Caisse populaire Voyageurs	Jean-Marc Spencer	Robert Boucher
Caisse populaire Vallée Est	Paul Mayer	Alain Aubertin
Caisse populaire Vermillon	Jean Bisson	Roger Gauthier
Caisse populaire Sud-Ouest Ontario	Christian Paradis	Lise Huot
Fédération des caisses populaires de l'Ontario	Lionel Gauvin	Stéphane Trottier

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Pendant les 30 dernières années, les caisses populaires de l'Ontario ont fait évoluer non seulement leur offre de services, mais aussi leur contribution au mieux-être des collectivités. Pour établir une comparaison seulement en terme monétaire, ce sont 230 000 \$ qui sont versés en 1990 pour « l'engagement social » des caisses populaires, alors qu'en 2019, c'est plus de 1,2 M\$ qui sont remis pour « enrichir les collectivités⁴⁸ », en plus des 10 M\$ de ristournes. Au-delà de ces sommes, cet appui permet la concrétisation d'une multitude de projets déployés localement ou à la grandeur de la province. Puisqu'il est impossible de faire un tour d'horizon complet, il faut se limiter à ne mentionner que quelques projets marquants.



Huit caisses populaires, la Fédération de l'Ontario et la Fondation Desjardins ont contribué conjointement à la campagne de financement de la Fondation du collège Boréal de Sudbury en 2013. Sur la photo, on voit Mike Mayhew, président du cabinet de la campagne, Donat Boulterice, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, et Denis Hubert-Dutrisac, président du collège Boréal, devant le centre de ressources du collège (la bibliothèque) qui a été renommé à cette occasion pour porter le nom du fondateur des caisses.

Au début des années 1990, la Caisse populaire de Cornwall contribue significativement à la création d'une radio communautaire. Elle se voit décerner un Mérite coopératif dans la catégorie « la caisse partenaire de son milieu », une distinction du Mouvement Desjardins alors remise pour la première fois à une caisse à l'extérieur du Québec⁴⁹. À Sudbury, les institutions culturelles comme le Théâtre du Nouvel-Ontario et le Cinéfest bénéficient d'une contribution durable de la part des caisses. Plus récemment, le projet de la Place des Arts de Sudbury, un centre culturel en plein centre-ville, a reçu 250 000 \$ sur 5 ans.

L'éducation de langue française est l'un des domaines les plus soutenus tout au long de cette période. Rien d'étonnant, puisque comme l'indique le rapport annuel de la Fédération en 1994, « de nombreuses études ont démontré [...] que plus les Franco-Ontariens sont éduqués, moins ils s'assimilent⁵⁰ ». Au chapitre précédent, il était question de sommes distribuées par certaines caisses, notamment celles de Welland et d'Earlton, à des écoles et à des étudiants. Les caisses ont soutenu dès ses débuts La Cité, le collège d'arts appliqués et de technologies à Ottawa. Le campus Alphonse-Desjardins à Orléans a pu voir le jour en 2010 notamment grâce à un don de 750 000 \$. Sept ans plus tard, un don de 250 000 \$ sur 5 ans a été fait pour la Factorie Desjardins, un lieu de cocréation et d'innovation. De son côté, l'Université Laurentienne reçoit en 2019 un don de 300 000 \$ qui est annoncé en présence du président du Mouvement Desjardins, Guy Cormier. Des bourses sont toujours offertes et avec l'affiliation au Mouvement Desjardins, les caisses populaires de l'Ontario peuvent désormais compter sur la collaboration de la Fondation Desjardins dont c'est précisément la mission. En 2018, elle remet plus de 70 000 \$ en prix et en bourses dans la province. Il existe également deux fonds de dotation Desjardins à la Fondation de La Cité, dont la valeur avoisine les 1,5 M\$, qui offrent des bourses d'aide financière aux étudiants.





Les caisses populaires de l'Ontario contribuent aussi à l'éducation financière de leurs jeunes membres avec la caisse scolaire, dont l'existence perdure en 2020. Au cours de la période, on en dénombre un peu plus d'une centaine dans les écoles primaires de la province⁵¹. Pour accompagner les jeunes adultes, les caisses de la région d'Ottawa et de Sudbury adhèrent très tôt au programme « Mes finances, mes choix^{MD} ». Cette formation donnée par des partenaires communautaires comporte 17 modules qui traitent de sujets comme le budget, les études et l'endettement. À l'automne 2019, avec l'appui de Desjardins Sécurité financière, une entente est conclue avec le YMCA du Grand Toronto pour la diffusion du programme auprès de leurs différentes clientèles, ce qui constitue un apport significatif à l'autonomie financière des jeunes ontariens.

Tout comme les produits et services, les contributions au milieu évoluent avec les membres et les enjeux sociaux. Par exemple, en 1991, le rapport annuel souligne que « les commandites en matière d'environnement sont passées de 908 \$ à 23 700 \$⁵² ». De la même façon, la pastorale, qui était l'un des domaines soutenus par plusieurs caisses, tend à disparaître avec les années, tandis que la santé gagne en importance. La Fondation de l'Hôpital Montfort, notamment, jouit d'un appui financier de plusieurs caisses. Dans la région de Windsor-Essex, la Caisse populaire Pointe-aux-Roches-Tecumseh s'allie à d'autres composantes de Desjardins en 2009 pour amasser des dons afin que les hôpitaux se dotent d'équipements pour le traitement d'enfants atteints de maladies graves.

Avec la pandémie de COVID-19 qui sévit durant la première année d'existence de la nouvelle Caisse Desjardins Ontario, l'appui aux différentes communautés est rapidement mis à l'épreuve. En avril 2020, on annonce des dons totalisant 25 000 \$ à des banques alimentaires réparties dans la province. Le 5 mai, à l'occasion de #MardiJeDonneMaintenant, une journée mondiale de don et de solidarité, la Caisse remet 34 000 \$ à divers organismes communautaires, en plus de 25 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital Montfort. À l'échelle du Mouvement Desjardins, on lance le Fonds du Grand Mouvement et le Fonds C. Le premier vise à stimuler les projets répondant aux priorités des communautés et contribuant à la vitalité économique. Le deuxième s'adresse aux entreprises afin de les soutenir dans leurs projets d'innovation, de croissance et de création d'emplois, avec une aide financière équivalant à 25 % du coût de leur projet jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

La transformation opérée au sein des caisses populaires au cours des trois dernières décennies est considérable. D'abord, elles sont passées d'un rôle plus axé sur les transactions vers une approche-conseil visant à accompagner les membres dans le monde complexe des produits et services financiers. Elles ont accompli cette évolution en partenariat avec le Mouvement Desjardins, puis en s'y affiliant comme membres réguliers. Ce maillage ouvre la voie à une croissance dans la province. Cette volonté de développement amène les caisses populaires de l'Ontario et leur Fédération à effectuer une nouvelle transformation en se regroupant pour devenir une institution unique : la Caisse Desjardins Ontario.

LA CAISSE DESJARDINS ONTARIO DANS LE PALMARÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COOPÉRATIVES FINANCIÈRES

L'Association canadienne des coopératives financières a cité la Caisse Desjardins Ontario dans son rapport de septembre 2020 en la plaçant au 6^e rang des plus grandes coopératives financières au Canada (hors Québec) en matière d'actifs et en 2^e place en Ontario.



Le siège social de la Caisse Desjardins Ontario sur le chemin Cyrville à Ottawa, anciennement la Caisse populaire Trillium.

CONCLUSION

LE FRUIT DE L'ASSOCIATION

« L'association est le levier par excellence. C'est là une vérité vieille comme le monde, mais qui est loin d'être comprise par tous et en sa totalité¹ », écrit Alphonse Desjardins en 1910. Cette affirmation du fondateur s'observe tout au long des 110 ans d'histoire des caisses populaires en Ontario.

Le 21 mai 1910, Alphonse Desjardins participe à Ottawa à la fondation d'une première caisse populaire dans la province. Ce qu'il propose aux personnes présentes, c'est « l'union des forces sur le terrain économique ». Son modèle de coopérative d'épargne et de crédit vise à regrouper les habitants de la paroisse catholique canadienne-française pour organiser celle-ci sur le plan économique. En enseignant l'épargne à ses sociétaires, la caisse populaire crée un réservoir de capitaux permettant de donner accès à des prêts et ainsi de favoriser le développement économique local. Au cours des trois années suivantes, Alphonse Desjardins rassemble 18 communautés autour de cette idée, participant à la création d'autant de caisses aux environs d'Ottawa et de Sudbury et même jusqu'à Sault-Sainte-Marie.

C'est le levier de l'association qui permettra de multiplier les caisses populaires dans la province quelques décennies plus tard. Des organismes franco-ontariens, dont l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, les Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier et l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens, comprennent parfaitement la force du nombre et soutiennent la multiplication des caisses populaires. Entre 1940 et 1974, plus d'une centaine sont fondées dans la vaste majorité des communautés francophones de la province. Parmi les fondateurs, des femmes et des hommes acceptent de prendre la responsabilité de ces institutions naissantes qui, bien souvent, logent d'abord dans leur résidence. Le nombre de sociétaires ainsi que l'actif augmentent progressivement. Elles acquièrent une certaine envergure et se professionnalisent. L'union des forces s'applique aussi aux caisses populaires elles-mêmes qui se regroupent au sein d'une fédération et de caisses régionales. Ensemble, elles peuvent se doter de services communs et ainsi mieux répondre aux besoins de leurs membres.

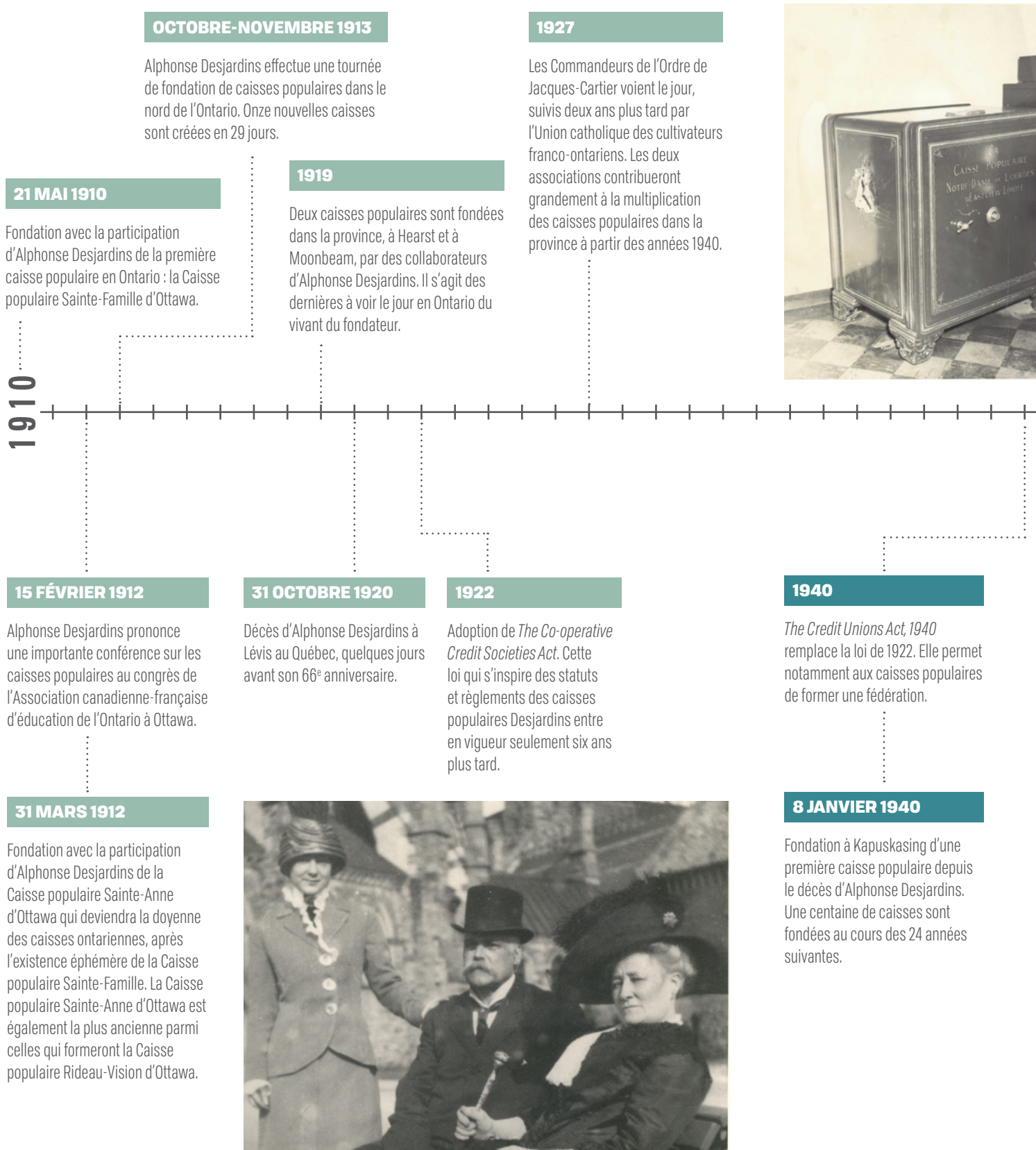
C'est encore le levier de l'association qui permet aux caisses populaires ontariennes de s'ajuster aux transformations qui s'accroissent dans les années 1960. L'apparition de nouvelles technologies requiert des

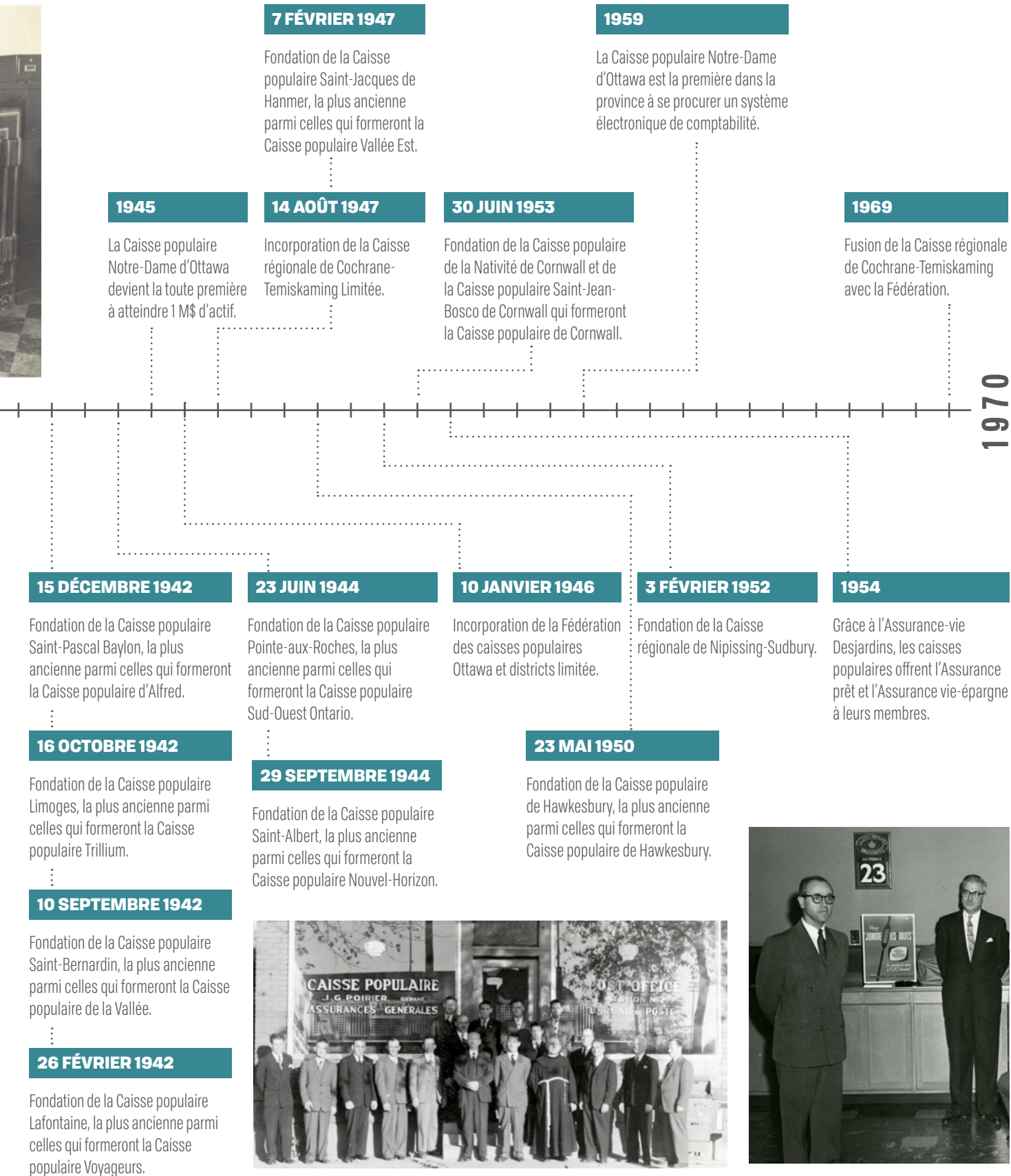
investissements considérables qui nécessitent une mise en commun des ressources. Les caisses populaires de l'Ontario s'associent donc au Mouvement Desjardins pour avoir accès à ses outils technologiques qui rendent de nouveaux services aux membres : Inter-Caisses, le guichet automatique, la carte de crédit, les terminaux aux points de vente. Le contexte économique plus difficile de la fin des années 1970 et 1980 donne une nouvelle dimension à l'idée d'association, puisque des regroupements de caisses s'imposent dans certains cas et elles accentuent leur appui à la communauté.

L'association avec le Mouvement Desjardins prend forme avec l'affiliation de la Fédération à titre de membre auxiliaire en 1989, puis de membre régulier en 2004. Les caisses populaires de l'Ontario peuvent ainsi compter sur l'expertise du groupe pour réinventer la caisse. Avec les technologies qui permettent d'effectuer toujours plus facilement des transactions, notamment l'arrivée d'Internet et du service AccèsD, les besoins des membres migrent vers le service-conseil. Pour offrir cet accompagnement, les caisses recourent à nouveau à l'association : les regroupements de caisses se font plus nombreux afin de créer des entités plus solides, capables d'opérer cette transformation. Des centres spécialisés pour les entrepreneurs, les agriculteurs ou pour les activités administratives sont mis sur pied en collaboration par plusieurs caisses. Les membres ont accès à une offre de services plus diversifiée et mieux adaptée que jamais. La solidité et les résultats financiers permettent un soutien plus considérable que jamais aux projets de la communauté franco-ontarienne aux quatre coins de la province.

Le parcours historique des caisses populaires est marqué par une association toujours plus étroite pour une plus grande force d'action. La création de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union le 1^{er} janvier 2020 en constitue l'aboutissement, mais non l'achèvement. Le regroupement des 11 caisses populaires et de la Fédération pour créer cette caisse unique a donné naissance à une coopérative plus solide, capable de s'adapter rapidement aux besoins de ses membres et d'appuyer encore plus les communautés. « Plus forts ensemble », c'est, au fond, ce qu'affirment et ce que font les caisses populaires ontariennes depuis 110 ans. Le levier de l'association a encore une fois fait ses preuves : la Caisse Desjardins Ontario Credit Union semble promise à un bel avenir.

CHRONOLOGIE (1910 À 1970)





CHRONOLOGIE (1970 À 2020)



10 JUILLET 1979

Incorporation de l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario.

1985

Les trois premiers guichets automatiques de caisses populaires ontariennes sont mis en service dans la région d'Ottawa, aux caisses Cyrville-Rockland, Orléans et Sainte-Anne Laurier

8 MAI 1989

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario devient membre auxiliaire du Mouvement Desjardins.



1970

1972

Fusion de la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury avec la Fédération.

Début du déploiement du Système intégré des caisses (SIC) dans les caisses populaires de l'Ontario.

1988

L'actif des caisses populaires de l'Ontario et de leur Fédération franchit le cap symbolique de 1 G\$.

1994

Adoption d'une nouvelle *Loi sur les caisses populaires et les credit unions* qui introduit des changements importants, notamment sur le plan de la capitalisation.

1970

La Fédération adopte l'appellation Fédération des caisses populaires de l'Ontario. Elle avait déjà changé de nom depuis sa fondation pour devenir, en 1952, la Fédération des caisses populaires canadiennes-françaises de l'Ontario.

1976

Adoption de *The Credit Union and Caisses Populaires Act, 1976* qui entraîne notamment la création de la Société ontarienne d'assurance-dépôts (SOAD).



NOVEMBRE 1999

Lors d'un colloque d'orientation à Sudbury, les participants s'entendent sur la nécessité d'effectuer des regroupements de caisses populaires.



2005

Un plus grand nombre de transactions sont effectuées sur Internet plutôt qu'aux guichets automatiques par les membres particuliers à l'échelle du Mouvement Desjardins.

26 AVRIL 2003

Les 113 mandataires des 30 caisses populaires affiliées à la Fédération de l'Ontario acceptent à 94 % un partenariat renouvelé avec le Mouvement Desjardins du Québec. Le 1^{er} janvier 2004, elles deviennent membres réguliers du Mouvement Desjardins.

2013

Un Centre de services Desjardins ouvre ses portes en plein cœur du quartier financier de Toronto. Il est exploité par la Caisse populaire Voyageurs avec la participation des principales autres composantes du Mouvement Desjardins.

2017

Ouverture du Desjardins Ottawa Centre-ville et du Service Signature Desjardins.

2000

Ouverture dans la région d'Ottawa d'un premier Centre financier aux entreprises en Ontario (aujourd'hui Centre Desjardins Entreprises).

2010

Lancement des services mobiles du Mouvement Desjardins pour les téléphones intelligents à écran tactile.

1996

Les membres des caisses populaires peuvent désormais faire des transactions en ligne et au téléphone avec le service AccèsD.

1^{ER} JANVIER 2020

Naissance de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union.

2020



LISTE DES CAISSES POPULAIRES FONDÉES EN ONTARIO

NOM DE LA CAISSE	DATE DE FONDATION	AU 31 DÉCEMBRE 2019	CHANGEMENT D’AFFILIATION	FIN DES ACTIVITÉS
Sainte-Anne d’Ottawa	31 mars 1912	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Saint-Jean-Baptiste d’Ottawa	9 février 1913	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Notre-Dame d’Ottawa	27 avril 1913	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Saint-Charles d’Ottawa	4 mars 1941	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Sacré-Cœur d’Ottawa	1943	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Champlain d’Ottawa	17 novembre 1943	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Pembroke	1945	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Sainte-Famille d’Ottawa	1946	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Saint-Thomas d’Aquin d’Ottawa	1964	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Montfort d’Ottawa	1965	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Saint-Bonaventure d’Ottawa	1965	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Sainte-Geneviève d’Ottawa	14 novembre 1969	Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa	—	—
Limoges	16 octobre 1942	Caisse populaire Trillium	—	—
Clarence Creek	25 janvier 1943	Caisse populaire Trillium	—	—
Vanier	22 juin 1943	Caisse populaire Trillium	—	—
Orléans	15 mars 1944	Caisse populaire Trillium	—	—
Sarsfield	11 mai 1944	Caisse populaire Trillium	—	—
Cyrville	6 juillet 1944	Caisse populaire Trillium	—	—
Rockland	1957	Caisse populaire Trillium	—	—
Carlsbad Springs	5 janvier 1966	Caisse populaire Trillium	—	—
Hammond	10 octobre 1974	Caisse populaire Trillium	—	—
Lafontaine	26 février 1942	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Earlton	9 novembre 1942	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Sainte-Anne de Sudbury	5 février 1945	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Cochrane	1 ^{er} novembre 1945	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Saint-Laurent de Ramore	26 juin 1947	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Saint-Jean de Brébeuf de Sudbury	26 avril 1949	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Saint-Eugène de Sudbury	1953	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
La Toussaint de Sudbury	1955	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
LaSalle de Sudbury	29 octobre 1955	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Roussel de Coniston	30 mai 1961	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
New Liskeard	9 décembre 1965	Caisse populaire Voyageurs inc.	—	—
Saint-Bernardin	10 septembre 1942	Caisse populaire de la Vallée inc.	—	—
Alexandria	30 juin 1953	Caisse populaire de la Vallée inc.	—	—
Sainte-Anne de Prescott	13 octobre 1972	Caisse populaire de la Vallée inc.	—	—
Wendover	1942	Caisse populaire d’Alfred Limitée	—	—

NOM DE LA CAISSE	DATE DE FONDATION	AU 31 DÉCEMBRE 2019	CHANGEMENT D’AFFILIATION	FIN DES ACTIVITÉS
Saint-Pascal Baylon	15 décembre 1942	Caisse populaire d’Alfred Limitée	—	—
Alfred	28 mars 1944	Caisse populaire d’Alfred Limitée	—	—
Chelmsford	11 avril 1944	Caisse populaire Vermillon	—	—
Espanola	22 novembre 1950	Caisse populaire Vermillon	—	—
Azilda	8 décembre 1954	Caisse populaire Vermillon	—	—
Cartier	18 janvier 1963	Caisse populaire Vermillon	—	—
Saint-Étienne de Dowling	22 mai 1964	Caisse populaire Vermillon	—	—
Pointe-aux-Roches	23 juin 1944	Caisse populaire Sud-Ouest Ontario Inc.	—	—
Welland	13 décembre 1946	Caisse populaire Sud-Ouest Ontario Inc.	—	—
Port Colborne	10 septembre 1954	Caisse populaire Sud-Ouest Ontario Inc.	—	—
Tecumseh	28 mars 1958	Caisse populaire Sud-Ouest Ontario Inc.	—	—
Niagara	1962	Caisse populaire Sud-Ouest Ontario Inc.	—	—
Sainte-Catharines	14 août 1968	Caisse populaire Sud-Ouest Ontario Inc.	—	—
Saint-Albert	29 septembre 1944	Caisse populaire Nouvel-Horizon Inc.	—	—
Embrun	9 août 1945	Caisse populaire Nouvel-Horizon Inc.	—	—
Casselman	21 février 1962	Caisse populaire Nouvel-Horizon Inc.	—	—
Saint-Isidore	18 juin 1970	Caisse populaire Nouvel-Horizon Inc.	—	—
Saint-Jacques de Hanmer	7 février 1947	Caisse populaire Vallée Est limitée	—	—
Val Caron	7 mai 1963	Caisse populaire Vallée Est limitée	—	—
Hawkesbury	23 mai 1950	Caisse populaire de Hawkesbury	—	—
Fournier	21 août 1973	Caisse populaire de Hawkesbury	—	—
Saint-Jean-Bosco de Cornwall	30 juin 1953	Caisse populaire de Cornwall Inc.	—	—
Nativité de Cornwall	30 juin 1953	Caisse populaire de Cornwall Inc.	—	—
Moonbeam	1940	—	Caisse Alliance	—
Kapuskasing	8 janvier 1940	—	Caisse Alliance	—
Saint-Charles de Timmins	19 juin 1940	—	Caisse Alliance	—
North Bay	2 décembre 1943	—	Caisse Alliance	—
Corbeil	1943	—	Caisse Alliance	—
Saint-Anne d’Hallébourg	15 mars 1944	—	Caisse Alliance	—
Hearst	17 mars 1944	—	Caisse Alliance	—
Noëlville	17 août 1944	—	Caisse Alliance	—
Ansonville	15 novembre 1944	—	Caisse Alliance	—
Mattice	5 décembre 1944	—	Caisse Alliance	—
Bonfield	31 mai 1945	—	Caisse Alliance	—
Verner	31 mai 1945	—	Caisse Alliance	—
Field	20 novembre 1945	—	Caisse Alliance	—
Fauquier	1945	—	Caisse Alliance	—
Opasatika	1945	—	Caisse Alliance	—
River Valley	1945	—	Caisse Alliance	—
Val Gagné	20 juin 1946	—	Caisse Alliance	—

NOM DE LA CAISSE	DATE DE FONDATION	AU 31 DÉCEMBRE 2019	CHANGEMENT D’AFFILIATION	FIN DES ACTIVITÉS
Mattawa	18 octobre 1946	—	Caisse Alliance	—
Val Rita	1946	—	Caisse Alliance	—
Harty	1946	—	Caisse Alliance	—
Val Côté	1946	—	Caisse Alliance	—
Saint-Antoine de Timmins	1946	—	Caisse Alliance	—
Saint-Charles Borromée	9 novembre 1949	—	Caisse Alliance	—
Lavigne	1949	—	Caisse Alliance	—
La Résurrection de Sturgeon Falls	14 décembre 1951	—	Caisse Alliance	—
Alban	23 avril 1954	—	Caisse Alliance	—
Sacré-Cœur de Sturgeon Falls	7 juin 1956	—	Caisse Alliance	—
Sainte-Famille d’Ottawa	21 mai 1910	—	—	Donnée non disponible
Saint-François d’Assise	29 janvier 1911	—	—	Donnée non disponible
Rockland	9 décembre 1912	—	—	Donnée non disponible
Saint-Viateur de South Indian	6 avril 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Joseph de Chelmsford	12 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Romain de Blezard Valley	14 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Jacques de Hanmer	16 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Sainte-Anne des Pins	19 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Sainte-Famille de Blind River	21 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Ignace de Steelton	26 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-David de Noëlville	30 octobre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Jean-Baptiste de Verner	2 novembre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Thomas de Warren	4 novembre 1913	—	—	Donnée non disponible
Saint-Charles	6 novembre 1913	—	—	Donnée non disponible
Sacré-Cœur de Jésus de Sturgeon Falls	9 novembre 1913	—	—	Donnée non disponible
Sacré-Cœur d’Ottawa	7 décembre 1916	—	—	Donnée non disponible
Notre-Dame de Lourdes d’Ottawa (Eastview)	15 juillet 1917	—	—	Donnée non disponible
Sacré-Cœur de Toronto	18 novembre 1917	—	—	Donnée non disponible
Hearst	15 novembre 1919	—	—	Donnée non disponible
Nativité de Moonbeam	1919	—	—	Donnée non disponible
Kirkland Lake	1944	—	—	Liquidée en 1956
Ryland	1944	—	—	Liquidée en 1976
L’Orignal	1944	—	—	Liquidée en 1962
Pinewood	1944	—	—	Donnée non disponible
Coppell	1945	—	—	Fermeture en 1960
Jogues	1945	—	—	Fermeture en 1964
Génier	1945	—	—	Donnée non disponible
Lac Ste-Thérèse	1948	—	—	Fermeture en 1960
Windsor	1948	—	—	Fermeture en 1988

NOM DE LA CAISSE	DATE DE FONDATION	AU 31 DÉCEMBRE 2019	CHANGEMENT D’AFFILIATION	FIN DES ACTIVITÉS
Paincourt	1948	—	Fusion avec une <i>credit union</i> en 1982	—
Sarnia	1950	—	—	Fermeture en 1976
Belle-Rivière	1955	—	Affiliation à l’OCUL en 1975	—
Lamarche (Toronto)	1963	—	—	Fermeture en 1981
Hamilton	1963	—	Fusion avec une <i>credit union</i> en 1981	—
Overbrook	1963	—	—	Donnée non disponible
Kingston	1964	—	—	Donnée non disponible
Elliot Lake	1967	—	—	Donnée non disponible

Cette liste a été constituée principalement à partir des informations contenues dans l’ouvrage *Un passeport vers la liberté* de Brigitte Bureau. L’auteure mentionne que des caisses populaires auraient également été fondées à Belle-Vallée, Thornloe, Saint-Joachim et Vars.

REMERCIEMENTS

Je remercie la Caisse Desjardins Ontario d'avoir confié à la Société historique Alphonse-Desjardins le mandat d'écrire son histoire. Au cours de la recherche, à laquelle la pandémie de COVID-19 et le confinement ont imposé certaines limites, des entrevues téléphoniques ont été réalisées avec Pierre Benoit et Gilles Leroux, qui ont répondu avec beaucoup de générosité à mes questions.

Un comité de lecture formé de Pierre Benoit, Louise Gervais-Guy et Stéphane Trottier ainsi que de Sophie Gingras, Normand Leroux et Marie-Élise Trottier a lu et commenté l'ensemble du manuscrit. Je les remercie pour leurs commentaires et réflexions qui ont permis d'améliorer le texte.

Merci également à Guy Bélanger, à Claude Genest et à Sabrina Roy pour leurs commentaires sur une première version du texte. Enfin, je remercie Lysanne Rouleau pour le méticuleux travail d'édition.

NOTES

CHAPITRE 1

- ¹ Guy Bélanger, *Alphonse Desjardins, 1854-1920*, Québec, Septentrion, 2012, p. 463.
- ² Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 53.
- ³ Voir les *Might's Ottawa City Directory*.
- ⁴ Sylvie Jean, *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, Ottawa, Conseil de la Coopération d'Ontario, 1986, p. 15.
- ⁵ Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 118.
- ⁶ Alphonse Desjardins, *La caisse populaire*, Montréal, Institut social populaire, 1944, p. 41.
- ⁷ Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 122.
- ⁸ Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, T. II : *La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Québec Amérique, 1990, p. 239.
- ⁹ Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 464.
- ¹⁰ Claude Genest, « Alphonse Desjardins : fondateur d'une coopérative d'épargne et de crédit pour des fonctionnaires », *Reflets : revue de l'Association québécoise des retraités du secteur public et parapublic*, vol. 26, n° 2 (décembre 2009), p. 19.
- ¹¹ Robert Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 211.
- ¹² Desjardins, *Les caisses populaires. Conférence donnée devant les délégués de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, le 15 février 1912*, Ottawa, Cie d'imprimerie d'Ottawa, 1912, p. 14.
- ¹³ Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 465.
- ¹⁴ Archives SHAD. Fonds Alphonse-Desjardins, 0,21 : 2.3-7.1. Lettre d'Alphonse Desjardins à P.C. Charlebois, 29 janvier 1912.
- ¹⁵ Jean, *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, p. 13-14.
- ¹⁶ Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 44.
- ¹⁷ Desjardins, *Les caisses populaires*, 1912, p. 5 et p. 20.
- ¹⁸ Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, T. I : *Desjardins et la naissance des caisses populaires 1900-1920*, Montréal, Québec Amérique, 1990, p. 157.
- ¹⁹ Archives SHAD. Fonds Alphonse-Desjardins, 0.22-3-108. Lettre de F. D. Monk à Alphonse Desjardins, 1^{er} mai 1913.
- ²⁰ « Les caisses populaires », *Le Droit*, 21 octobre 1913, p. 4.
- ²¹ Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFÉO à l'ACFO du grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1994, p. 204-205; Archives SHAD. Fonds Alphonse Desjardins, 90,1:1,1. Calepin d'Alphonse Desjardins.
- ²² « Les caisses populaires dans Ontario », *L'Action sociale*, 14 novembre 1913, p. 1.
- ²³ « Un sénateur canadien-français », *La Vérité*, 14 mars 1914, p. 271.
- ²⁴ « Les caisses populaires dans Ontario », *L'Action sociale*, 14 novembre 1913, p. 1.
- ²⁵ Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 467.
- ²⁶ Archives SHAD. Fonds Alphonse-Desjardins, 90,1:1,1. Calepin d'Alphonse Desjardins.
- ²⁷ Louis-Georges Desjardins, *L'harmonie dans l'Union*, Québec, Imprimerie du Soleil, 1919, p. 114-115.
- ²⁸ Bélanger, *Alphonse Desjardins*, p. 122.
- ²⁹ Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario*, p. 76.
- ³⁰ Desjardins, *Les caisses populaires*, 1944, p. 61.
- ³¹ Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, Ottawa, CPSJBO, 1988, p. 2 ; Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa inc, 1913-1988*, Ottawa, CPNDO, 1990, p. 5.

- ³² Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, T. I, p. 257-259.
- ³³ Archives SHAD. Fonds Alphonse-Desjardins, 0,22 : 13c-28b. Lettre d'Alphonse Desjardins à A. H. Ham, 17 novembre 1913.
- ³⁴ Brigitte Bureau, *Un passeport vers la liberté. Les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Ottawa, Mouvement des caisses populaires de l'Ontario, 1992, p. 41.
- ³⁵ Robert Bothwell, *A Short History of Ontario*, Edmonton, Hurtig Publishers, 1986, p. 123.
- ³⁶ Traduction de l'auteur. Ontario Department of Agriculture, *Report of Committee on rural credits, 1920*, Toronto, 1921, p. 24.
- ³⁷ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 41 ; Edward Peter Neufeld, *The Financial System of Canada: Its Growth and Development*, [Toronto], Macmillan of Canada, [1972], p. 385-386.
- ³⁸ Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario*, p. 220.
- ³⁹ Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario*, p. 234.
- ⁴⁰ Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques-Cartier. Une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009, p. 45.
- ⁴¹ Pierre Ouellette, « Éducation et économie, 1927-1965 », Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc*, p. 70.
- ⁴² Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, T. II, p. 208.
- ⁴³ Jean, *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, p. 25.
- ⁴⁴ Jean Daigle, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1990, p. 49 ; « Coopérative de consommation », *Revue Desjardins*, vol. 4, n° 5 (1938), p. 55.
- ⁴⁵ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 47.
- ⁴⁶ Ramsay Cook, « Triomphe et revers du matérialisme, 1900-1945 », Craig Brown (dir.), *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1990, p. 535-536.
- ⁴⁷ Robillard, *L'Ordre de Jacques-Cartier*, p. 127.
- ⁴⁸ Bothwell, *A Short History of Ontario*, p. 137 et p. 143.
- ⁴⁹ Gustave Sauvé, *Le coopératisme et ses principes. La conquête du crédit par les caisses populaires*, Hull, Université d'Ottawa, 1943, p. 3.
- ⁵⁰ François-Olivier Dorais, « Catholicisme social, anticommunisme et nationalisme en Ontario français : le cas de figure du père Gustave Sauvé, o.m.i. (1930-1960) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2 (2015), p. 46.
- ⁵¹ Ils sont suivis, par exemple, par les fondateurs de la Caisse d'économie des pompiers de Montréal. Albert Rémillard, « Historique de la caisse d'économie », *11^e rapport annuel de la Caisse d'économie des pompiers de Montréal*, 1956.
- ⁵² « Copeaux et retailles », *Revue Desjardins*, vol. 9, n° 3 (1943), p. 57.

CHAPITRE 2

- ¹ Omer Héroux, « Pour les caisses populaires », *Le Devoir*, 21 mai 1943, p. 10.
- ² Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 58-59 ; *100 fois merci*, Lévis, CCPEDQ, 2000, p. 15.
- ³ Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire St-Charles d'Ottawa Ltée, 1941-1991*, Ottawa, CPSCO, 1991, p. 5.
- ⁴ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 77.
- ⁵ Pierre Ouellette, « Éducation et économie, 1927-1965 », Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc*, p. 72.
- ⁶ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 67.
- ⁷ André Lapierre, *L'Ontario français du Sud-Ouest : témoignages oraux*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1982, p. 372-373.
- ⁸ Lapierre, *L'Ontario français du Sud-Ouest*, p. 225.
- ⁹ Ron Kenyon, *To the Credit of the People*, Toronto, Ontario Credit Unions League, 1976, p. 12-14.
- ¹⁰ Kenyon, *To the Credit of the People*, p. 22-23 ; Ontario Legislative Assembly, *1969 Report on Credit Unions by Select Committee on Company Law*, 2nd Session, 28ch Legislature, 18 Elizabeth II, p. 3 et p. 28.
- ¹¹ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 80.

- ¹² « Faits coopératifs », *Revue Desjardins*, vol. 9, n° 8 (1943), p. 156.
- ¹³ Archives FCDQ. G-4362-17-02. Fédération des caisses populaires de l'Ontario, généralités, 1944-1974. Ontario Credit Union League Limited. Report of Committee Appointed to Interview Ottawa Credit Unions.
- ¹⁴ Archives FCDQ. G-4362-17-02. Fédération des caisses populaires de l'Ontario, généralités, 1944-1974.
- ¹⁵ Archives FCDQ. G-4362-17-02. Fédération des caisses populaires de l'Ontario, généralités, 1944-1974. Lettre de Télesphore Demers au secrétaire de la Fédération de Québec, 16 mai 1945; Archives FCDQ. G-4362-17-02. Report of Committee Appointed to Interview Ottawa Credit Unions, p. 6.
- ¹⁶ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 192-193.
- ¹⁷ *The Credit Unions Act, 1940*, art. 48.2
- ¹⁸ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 201-202.
- ¹⁹ Jean, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa*, p. 11; Kenyon, *To the Credit of the People*, p. 98.
- ²⁰ *Un demi-siècle au service de la communauté. La Caisse populaire de Tecumseh Inc. 1958-2008*, p. 9.
- ²¹ Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec*, 46^e édition, 1963, p. 575.
- ²² Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 62.
- ²³ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 88.
- ²⁴ Cité dans Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 82.
- ²⁵ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 85.
- ²⁶ Jean, *Historique de la Caisse populaire Saint-Charles d'Ottawa*, p. 13-14.
- ²⁷ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 98-99; Kenyon, *To the Credit of the People*, p. 151.
- ²⁸ Bothwell, *A Short History of Ontario*, p. 176.
- ²⁹ Cornelius Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 135 et 203.
- ³⁰ Yvan Rousseau et Roger Levasseur, *Du comptoir au réseau financier. L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 1995, p. 191.
- ³¹ Jean, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa*, p. 14.
- ³² Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 177.
- ³³ Ontario Legislative Assembly, *1969 Report on Credit Unions*, p. 104.
- ³⁴ La liste des caisses adhérentes est publiée dans la *Revue Desjardins* au cours de 1955.
- ³⁵ « Après sept ans de progrès », *Revue Desjardins*, vol. 22, n° 4 (1956), p. 73; Marc Vallière avec la collaboration de Christian Laville et de Guy Bélanger, *Histoire de l'Assurance-vie Desjardins, 1948-1990*, 1996, p. 370.
- ³⁶ Caisse populaire de Cornwall, *Ma caisse populaire, une caisse en or... un retour sur le passé. 50^e anniversaire, 1953-2003*, Cornwall, CPC, 2003, p. 43.
- ³⁷ « Timbres scolaires », *La caisse populaire Desjardins*, vol. 4, n° 9 (1938), p. 101; « Lettre ouverte », *Revue Desjardins*, vol. 9, n° 4 (1943), p. 71.
- ³⁸ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 160.
- ³⁹ Cité dans Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 161.
- ⁴⁰ Vallières, *Histoire de l'Assurance-vie Desjardins*, p. 368.
- ⁴¹ « Une vraie petite mine d'or », *Revue Desjardins*, vol. 34, n° 11 (1968), p. 183; Jean, *Historique de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, p. 17.

CHAPITRE 3

- ¹ Fernand Ouellet, « L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale », Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, p. 174-175.
- ² Bernard, *De Québécois à Ontariens*, p. 48-49.
- ³ Fernan Carrière, « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, p. 315-316.

- ⁴ Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, p. 206-207.
- ⁵ Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique », Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, p. 269.
- ⁶ Carrière, « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, p. 329.
- ⁷ Dominique Millette et Marc-André Gagnon, « Drapeau franco-ontarien », *L'encyclopédie canadienne*, [en ligne] : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/drapeau-franco-ontarien>
- ⁸ Roger-J. Bédard, « Ensemble pour mieux servir les membres », *Revue Desjardins*, vol. 40, n° 1 (1974), p. 29.
- ⁹ Rapport annuel (RA) de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (FCPO), 1985, p. 1.
- ¹⁰ Neufeld, *The Financial System of Canada: Its Growth and Development*, p. 128-130.
- ¹¹ Cité dans Duncan McDowall, *Banque Royale : au cœur de l'action*, [Montréal], Éditions de l'Homme, 1993, p. 395.
- ¹² Cité dans Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 118.
- ¹³ Ontario Legislative Assembly, *1969 Report on Credit Unions*, p. 77-78.
- ¹⁴ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 210.
- ¹⁵ Ontario Legislative Assembly, *1969 Report on Credit Unions*, p. 31.
- ¹⁶ FCPO, *Rapport sur l'image des caisses populaires affiliées*, septembre 1982, p. 58.
- ¹⁷ Jean, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa*, p. 17.
- ¹⁸ Nicole Giroux, *Changement stratégique dans une institution. Le cas Visa Desjardins*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p. 76.
- ¹⁹ RA de la Caisse populaire de Welland, 1969, p. [8].
- ²⁰ Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, T. III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, Montréal, Québec Amérique, 1998, p. 346.
- ²¹ « Expansion des caisses populaires de l'Ontario. Entrevue avec M. André Martin », *Revue Desjardins*, vol. 41, n° 5 (1975), p. 19; « Entrevue avec André Bégin. L'utilisation de l'informatique dans certaines coopératives d'épargne et de crédit des provinces canadiennes », *Revue Desjardins*, vol. 44, n° 3 (1978), p. 19.
- ²² Bédard, « Ensemble pour mieux servir les membres », p. 28.
- ²³ Giroux, *Changement stratégique dans une institution*, p. 107-108.
- ²⁴ Rapport d'activités de la FCPO, 1985, p. 5.
- ²⁵ RA de la FCPO, 1985, 1986 et 1990.
- ²⁶ RA de la FCPO, 1995, p. 7.
- ²⁷ C'est le cas, par exemple, des caisses populaires Saint-Charles et Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, tandis que la Caisse populaire Notre-Dame a toujours sa commission de crédit à la fin des années 1980.
- ²⁸ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 18.
- ²⁹ Bothwell, *A Short History of Ontario*, p. 194.
- ³⁰ Bédard, « Ensemble pour mieux servir les membres », p. 28.
- ³¹ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 115-116.
- ³² Rapport d'activités de la FCPO, 1985, p. 9.
- ³³ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 118.
- ³⁴ Kenyon, *To the Credit of the People*, p. 302.
- ³⁵ Rapport d'activités de la FCPO, 1986, p. 13.
- ³⁶ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 152.
- ³⁷ *Répertoire des ressources franco-ontariennes*, Ottawa, Francophonie ontarienne, 1978, p. 123 et p. 138.
- ³⁸ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 145-149.

³⁹ « Entrevue avec M. André Martin », *Revue Desjardins*, vol. 41, n° 5 (1975), p. 18.

⁴⁰ Rapport d'activités de la FCPO, 1986, p. 8.

⁴¹ Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 151, 166 et 168.

⁴² RA de la FCPO, 1987, p. 5.

CHAPITRE 4

¹ RA de la FCPO, 1989, p. 4.

² Caisse populaire de Cornwall, *Ma caisse populaire, une caisse en or*, p. 128.

³ RA de la FCPO, 1997, p. 41 et p. 45.

⁴ Fernand Ouellet, « L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale », Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, p. 193; Paul-François Sylvestre, *L'Ontario français : quatre siècles d'histoire*, Ottawa, Éditions David, 2013, p. 202-203.

⁵ Jean, *Historique de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, p. 24.

⁶ Sylvestre, *L'Ontario français : quatre siècles d'histoire*, p. 206-207.

⁷ « Résistance francophone : que pense la génération du millénaire? », *Ici Radio-Canada Première*, 26 novembre 2018 [en ligne] : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/y-a-pas-deux-matins-pareils/segments/entrevue/96472/coupees-ontario-francais-refo-marie-pierre-heroux-louis-philippe-dion>; « Le visage de la résistance franco-ontarienne est-il "trop blanc"? », *Ici Radio-Canada Première*, 27 novembre 2018 [en ligne] : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/y-a-pas-deux-matins-pareils/segments/entrevue/96626/fayza-abdalloui-rachel-decoste-resistance-franco-ontarienne-representativite-ethnoculturelle>

⁸ RA de la FCPO, 1994, p. 4.

⁹ Cité dans Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 126.

¹⁰ RA de la FCPO, 1990, p. 15.

¹¹ « Paiement direct Interac », *Revue Desjardins*, vol. 56, n° 6 (1990), p. 4.

¹² « CID inaugure sa succursale d'Ottawa », *Revue Desjardins*, 1989, vol. 55, n° 3 (1989), p. 5.

¹³ « La Fiducie Desjardins accroît sa présence hors Québec », *Revue Desjardins*, vol. 56, n° 3 (1990), p. 5 ; RA de la FCPO, 1994, p. 12.

¹⁴ RA de la FCPO, 1995, p. 8 ; Voir Bureau, *Un passeport vers la liberté*, p. 129-134.

¹⁵ RA de la FCPO, 1997, p. 42.

¹⁶ Johnston Birchall, *Résister à la récession : le pouvoir des coopératives financières*, Genève, Organisation mondiale du travail, 2013.

¹⁷ SHAD. Entrevue de Pierre Benoit par Pierre-Olivier Maheux, 23 avril 2020.

¹⁸ Mouvement des caisses Desjardins, *Mémoire sur la modernisation de la législation sur les caisses populaires / credit unions*, 16 août 2019, p. 2-5.

¹⁹ Benjamin Vachet, « Des opportunités et des risques pour les caisses populaires ontariennes », *ONFR+*, 24 février 2020 [en ligne] : <https://onfr.tfo.org/des-opportunités-et-des-risques-pour-les-caisses-populaires-ontariennes/>

²⁰ RA de la FCPO, 1997, p. 4.

²¹ RA de la FCPO, 1999, p. 7.

²² Caisse populaire de Cornwall, *Ma caisse populaire, une caisse en or*, p. 116.

²³ Informations tirées des rapports annuels de la FCPO.

²⁴ RA de la FCPO, 1994, p. 46 ; RA de la FCPO, 1997, p. 40.

²⁵ RA de la FCPO, 1994, p. 5.

²⁶ RA de la FCPO, 2000, p. 4.

²⁷ « Desjardins au cœur du quartier des affaires de Toronto », *Revue Desjardins*, vol. 79, n° 4 (2013), p. 21.

²⁸ Hélène Cossette, « La Caisse populaire des Voyageurs », *Revue Desjardins*, vol. 77, n° 2 (2011), p. 31.

- ²⁹ RA de la FCPO, 2017, p. 4.
- ³⁰ SHAD. Entrevue d'Alban D'Amours par Pierre-Olivier Maheux, 7 novembre 2017.
- ³¹ SHAD. Entrevue de Pierre Benoit, 23 avril 2020.
- ³² « L'Ontario, pivot du développement pancanadien », *Revue Desjardins*, vol. 73, n° 3 (2009), p. 34.
- ³³ SHAD. Entrevue de Jean-Guy Langelier par Claude Genest et Pierre Poulin, 7 février 2006 ; Richard Lacasse, « Les AGA 2007. Des résultats qui ouvrent l'avenir », *Revue Desjardins*, vol. 73, n° 3 (2007), p. 26.
- ³⁴ Cossette, « La Caisse populaire des Voyageurs », p. 31.
- ³⁵ « Desjardins Sécurité financière en Ontario », *Revue Desjardins*, vol. 73, n° 5 (2007), p. 9.
- ³⁶ Gilles Drouin, « Partenariat Québec-Ontario. "[...] peut-être la meilleure décision que nous n'ayons jamais prise" », *Revue Desjardins*, vol. 75, n° 5 (2009), p. 31.
- ³⁷ MCD, *Développement économique durable dans un monde en rapide évolution : Desjardins renforce ses actions*, Notes pour une allocution de M. Guy Cormier devant l'Economic Club of Canada, 18 octobre 2018, p. 2.
- ³⁸ RA de la FCPO, 2013, p. 4 ; RA de la FCPO, 2015, p. 4.
- ³⁹ RA de la FCPO, 2017, p. 6.
- ⁴⁰ RA de la FCPO, 2017, p. 5.
- ⁴¹ SHAD. Entrevue de Pierre Benoit, 23 avril 2020.
- ⁴² Marc Gauthier, « La plus grande caisse Desjardins sera ontarienne », *Le Droit*, 24 avril 2019 [en ligne] : <https://www.ledroit.com/magazine-affaires/avril-2019/la-plus-grande-caisse-desjardins-sera-ontarienne-0ccbbcad4f78806d977110bfb26d199c>
- ⁴³ Marc Gauthier, « La plus grande caisse Desjardins sera ontarienne », *Le Droit*, 24 avril 2019.
- ⁴⁴ SHAD. Entrevue de Gilles Leroux par Pierre-Olivier Maheux, 29 avril 2020.
- ⁴⁵ Règlements administratifs de la Caisse Desjardins Ontario Credit Unions Inc., 21 août 2018 [en ligne] : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/f05-o00303-regl-adm-f.pdf>
- ⁴⁶ RA de la FCPO, 2018, p. 4.
- ⁴⁷ FCPO, *Regroupement des caisses populaires de l'Ontario. Les membres ont voté en faveur du projet pour être plus forts ensemble!*, communiqué de presse, 29 novembre 2018.
- ⁴⁸ RA de la FCPO, 1990, p. 40 ; RA de la FCPO, 2018, p. 11.
- ⁴⁹ Caisse populaire de Cornwall, *Ma caisse populaire, une caisse en or*, p. 124.
- ⁵⁰ RA de la FCPO, 1994, p. 4.
- ⁵¹ RA de la FCPO, 1994, p. 44 ; RA de la FCPO, 2018, p. 8.
- ⁵² RA de la FCPO, 1991, p. 43.

CONCLUSION

- ¹ Alphonse Desjardins, « L'union des forces sur le terrain économique », *La Vérité*, 24 septembre 1910, p. 75.

Le 1^{er} janvier 2020, la Caisse Desjardins Ontario a vu le jour. Cette nouvelle institution d'envergure qui sert des membres dans toute la province n'en demeure pas moins le fruit d'une histoire plus que centenaire. C'est Alphonse Desjardins lui-même qui crée les premières caisses populaires en Ontario au début des années 1910. Modestes coopératives d'épargne et de crédit à leurs débuts, elles ont progressé au fil des générations jusqu'à devenir partie intégrante du premier groupe financier coopératif au Canada et sixième au monde, le Mouvement des caisses Desjardins. C'est ce parcours, résultat d'une constante adaptation aux besoins des membres et reflet de celui de la communauté franco-ontarienne, qui sera retracé dans cet ouvrage.

Pierre-Olivier Maheux est historien à la Société historique Alphonse-Desjardins, un organisme du Mouvement Desjardins.

